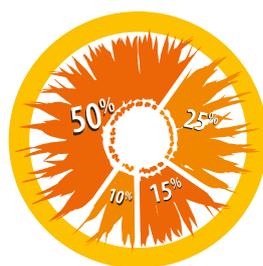


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SAMEDI 14 JUIN 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2024 la carline





SOMMAIRE

I. Le projet coopératif	7
1.1. La Carline à horizon 2025	7
1.2. Évolution du sociétariat au 31.12.2024	8
1.3. Le conseil d'administration	9
1.4. L'équipe : un collectif à toute épreuve	10
1.5. La vie coopérative en action !	14
1.6. La Carline en 2030 : une motion d'orientation pour les 5 ans à venir	18
II. La Carline : une coopérative de territoire et de la filière alimentaire	21
2.1 Le partenariat avec GRAP : coopérer, mutualiser et essaimer	21
2.2 Les fermes partagées : une coopérative en soutien à la production agricole	24
2.3 La ferme maraîchère de Chamarges	26
III. Rapport financier 2024 et perspectives 2025	37
3.1 L'évolution de l'activité économique : le chiffre d'affaires de l'épicerie	37
3.2 Les achats de marchandises et la marge comptable	40
3.3 Évolution des charges externes	42
3.4 La ressource en main d'œuvre	42
3.5 Les investissements et la dotation aux amortissements	43
3.6 Les autres produits et charges	43
3.7 Synthèse du modèle économique de La Carline	44
3.8. La bonne santé financière de la coopérative	47
IV. Vote des résolutions et motions AGO	48

Mesdames, Messieurs,

Nous vous réunissons en Assemblée Générale le samedi 14 juin 2025, afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, ainsi qu'à l'article 25 des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et vous rendre compte de l'activité de notre société coopérative.

Pour votre information, il est tenu à votre disposition tous les documents prescrits par la loi : les documents de gestion de la SCIC, à savoir le bilan, le compte de résultat, les annexes détaillées et les rapports de révision coopérative. Les comptes annuels de notre société ont été établis selon les mêmes formes et méthodes que les années précédentes.

Ce rapport d'activité vous permet de mieux connaître la société coopérative que vous soutenez à travers vos prises de parts sociales. Il apporte une lecture des résultats et de l'activité de l'année et présente des orientations pour l'avenir.

Nous nous retrouvons 6 mois après la clôture comptable. Le rapport d'activité qui suit fait donc état de l'exercice comptable 2024 et il présente les avancées du projet coopératif de juillet 2024 à mai 2025. Nous vous en souhaitons bonne lecture et vous remercions pour votre soutien au quotidien de votre coopérative à travers vos actes d'achat, vos livraisons ou votre travail : merci !



© Vincent Astier



© Gall Lefebvre 2025 - galphoto.fr



© Vincent Kster

QUELLE CARLINE POUR DEMAIN ?

(Tribune du conseil d'administration extraite du livret sociétaire présentant le projet coopératif à horizon 2025 validé en AGO en septembre 2020).

Entre 2015 et 2020, La Carline a avancé sur trois axes :

- › Inventer « l'épicerie bio de demain » : sélectionner des produits bio locaux, en direct, en vrac et éthiques. Créer du lien entre nos consommateurs, consommatrices et nos producteurs, productrices. Rester en centre-ville pour renforcer le commerce de proximité.
- › Tisser du lien avec des acteurs et actrices qui nous ressemblent : créer davantage de circuits courts. Coopérer avec d'autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire.
- › Grandir plutôt que grossir : développer des compétences pour favoriser l'émergence de nouvelles initiatives dans l'alimentation bio et locale. Quels sont les prochains horizons de La Carline ?

Quels sont les prochains horizons de La Carline ? Poursuivre ces objectifs et répondre aux défis de cette nouvelle décennie. Car en trente ans, le contexte de la bio a bien changé.

En 2020, tous les commerces alimentaires possèdent leur rayon bio. Mais quelle « bio » ? La bio que nous défendons dépasse le simple cahier des charges. Elle intègre les dimensions écologiques, sociales et économiques de la production à la distribution. Acheter un produit local dans un supermarché ou à La Carline n'a pas les mêmes répercussions pour l'économie locale ! Heureusement, cette bio-là franchit un cap. Les nouvelles installations agricoles favorisent la diffusion des produits bio paysans : vente directe, créations de marchés, systèmes de paniers, épicerie zéro déchet, magasins de producteurs, jardins partagés : une vraie effervescence des circuits courts !

La Carline souhaite continuer à dépasser sa fonction d'épicerie et poursuit son action autour de 4 questionnements :

1. COMMENT LA CARLINE RENFORCE SES LIENS AVEC SES USAGERS ET SOCIÉTAIRES ?

Que de changements depuis 1989 ! L'investissement bénévole a changé d'endroit : l'équipe salariée gère le magasin, du temps est consacré à l'animation de la vie coopérative, les objectifs de La Carline se sont diversifiés. En bref, l'organisation entre dans sa trentaine !

Si son esprit reste le même, sa capacité à faire levier pour la bio qu'elle défend a grandi à la mesure de son activité. Aujourd'hui, La Carline doit imaginer de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux contemporains des circuits courts. Cette coopérative s'est de tout temps construite grâce à l'investissement de ses membres. Le passage de la trentaine n'y fera pas exception !

« **Tous bénévoles, tous responsables** », c'est l'adage de Bernard Collignon, ancien président de La Carline qui résume toujours bien l'esprit de la coopérative.

Cette épicerie est une organisation du territoire (est-ce un Commun ?). Les manières de s'en saisir sont diverses et ont toutes leur importance, à commencer par l'information : lecture de « la Niouslette » ou du Rapport d'Activité, participation aux ateliers, visites de fermes, cafés coopératifs ou Assemblées Générales, discussions avec les producteurs et productrices lors des dégustations, prises de parts sociales, candidature au CA...

Entretien les anciens ponts et en créer de nouveaux... La Carline a besoin de vous pour pousser plus loin la coopération ! **Mobilisez-vous !**

2. COMMENT LA CARLINE GRANDIT-ELLE ?

La Carline n'est plus seule sur le territoire. Faut-il en avoir peur ? Au contraire,

c'est une étape encourageante pour la transition de l'agriculture et de l'alimentation du territoire !

Faut-il croire pour exister ? Pas nécessairement ! L'équilibre financier de La Carline n'est pas basé sur un prévisionnel de croissance. Sa gestion est prudente et son résultat impartageable. Cela lui donne une assise financière qui lui permet de grandir sereinement pour répondre à une demande et de **partager son savoir-faire pour favoriser les initiatives indépendantes et en réseau**. Autrement dit : soutenir les autres à créer leur activité dans l'alimentaire !

Le potentiel du développement de « la bio » et de l'Économie Sociale et Solidaire est encore très vaste pour le territoire. **Tout le monde peut être acteur de la transition écologique !**

3. COMMENT LA CARLINE ENCOURAGE LA PRODUCTION LOCALE ?

C'est un constat réalisé par la coopérative : pour encourager la production locale, il faut dépasser l'offre de débouchés et inventer de nouveaux outils. La Carline propose à ses fournisseurs locaux un service de facturation, des prêts de campagne, des livraisons vers d'autres épicerie, un accès à une salle de réunion. Ces services restent mal connus et sous-utilisés !

La Carline a décidé d'**orienter une partie de son résultat économique vers le soutien à la production**. Comment ? En investissant dans du matériel de conservation et de transformation ? En mutualisant des formations et du conseil ? Ces possibilités sont à définir avec les publics concernés. **Partagez vos idées avec nous !**

La vague de départ à la retraite d'une génération d'agriculteurs et d'agricultrices peut devenir une opportunité majeure pour relocaliser la production de notre alimentation et limiter l'urbanisation des terres agricoles : rapprochons les champs de l'assiette et accompagnons la mutation des fermes vers les circuits courts et l'ESS !

Toute la filière alimentaire doit participer à cette mutation. Ce n'est pas aux agriculteurs et aux agricultrices de porter seul.e.s tous les risques : La Carline doit-elle prendre part à l'investissement matériel et humain ? Orienter l'épargne de ses client.e.s vers le financement de ces fermes. Son rôle et ses moyens d'actions restent à affiner.

Accompagner ces fermes sur le territoire ramène aussi à la question des débouchés : comment faciliter leur commercialisation sans mettre en difficulté les autres producteurs et productrices du territoire ? **Autrement dit, comment supplanter la concurrence du marché en organisant la coopération en amont de la production**. Ces questions sont à creuser collectivement ! **Venez nourrir ce projet !**

4. COMMENT LA CARLINE FACILITE L'ACCÈS AU BIO SANS RÉDUIRE LES REVENUS DANS LES FERMES ET LES ÉPICERIES ?

L'accessibilité aux produits bio et locaux ne se résume pas aux « prix ». Ceux de la grande distribution sont indexés sur des produits issus de productions industrielles, de pratiques de dumping social et de politiques de bas salaires. Tirer vers le bas les prix des produits bio et paysans fragiliserait les fermes locales. La démocratisation de la bio doit donc se faire avec une juste rémunération du travail dans les fermes et la distribution. Il y a urgence à ce que les acteurs et actrices de la production, de la distribution et de la consommation s'attaquent ensemble à ce problème.

La Carline a exploré d'autres voies pour faciliter l'accès au bio et prendre sa part dans l'aide alimentaire : dons aux associations d'aide alimentaire et associations de soutien des migrant.e.s, création d'un produit solidaire dont les ventes sont reversées à une association locale (Marmelade d'Agumes Solidaire). Il ne faut pas s'arrêter là et La Carline engage une partie de son résultat pour créer de nouveaux outils de solidarité alimentaire. D'autres sont à inventer ensemble. **À vos idées !**

DEVENEZ COOPÉRATEUR ET COOPÉRATRICE POUR RÉ-INVESTIR L'ALIMENTATION LOCALE !



I. LE PROJET COOPÉRATIF

1.1. LA CARLINE À HORIZON 2025

Au-delà de l'objet social de la SCIC qui définit le projet politique, le conseil d'administration présente tous les 5 ans une motion d'orientation dont le but est de définir une ligne stratégique pour la coopérative. La motion validée à l'assemblée générale de septembre 2020 est la feuille de mission du conseil d'administration et de la direction générale depuis 5 ans maintenant.

Le conseil d'administration dans sa séance du 17/04/2025, propose aux associés réunis en assemblée générale ordinaire de donner mandat au conseil d'administration et à la direction générale pour la poursuite du projet coopératif défini en septembre 2020 et rappelé ci-dessous :

« Dépassons la relation commerciale, inventons de nouvelles solidarités de filières, donnons du sens à nos réserves pour soutenir des projets et financer des communs »

Ces 5 dernières années et pour les 5 prochaines, La Carline avance sur trois axes :

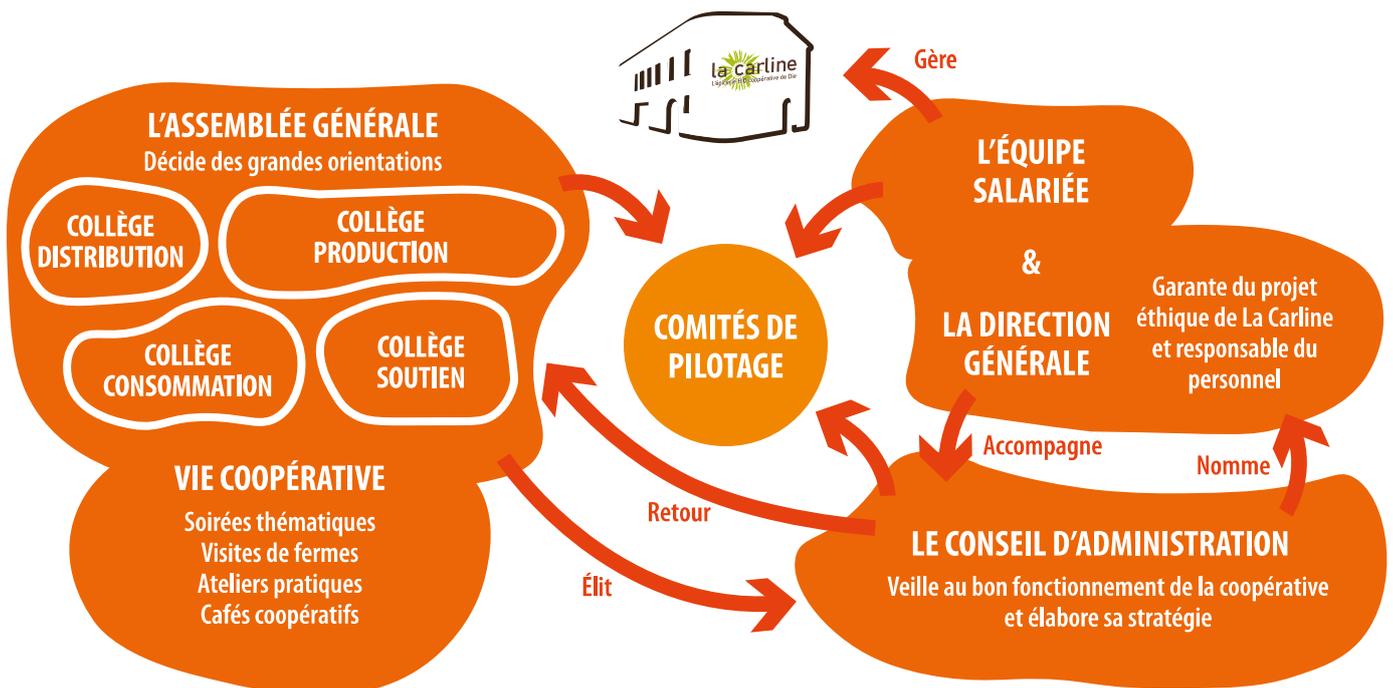
- › Inventer "l'épicerie bio de demain" : sélectionner des produits bio locaux, en direct, en vrac et éthiques. Créer du lien entre nos consommateurs, consommatrices et nos producteurs et productrices. Rester en centre-ville pour renforcer le commerce de proximité.
- › Tisser des liens : coopérer avec d'autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire pour renforcer notre projet coopératif. Créer davantage de circuits courts.
- › Grandir, grossir... : développer des projets et des partenariats pour favoriser l'émergence de nouvelles initiatives dans l'alimentation bio et locale de l'amont à l'aval de la filière.

Quels sont les prochains horizons de La Carline ?

Poursuivre ces objectifs et répondre aux défis de cette nouvelle décennie ! Avec comme boussole le souci d'apporter des réponses à ces questions :

- › Comment La Carline renforce ses liens avec ses usagers et ses associés ?
- › Comment La Carline encourage et soutient la production alimentaire du territoire ?
- › Quelle stratégie de développement dans un contexte pluriannuel de croissance de la demande ?
- › Quelle politique de redistribution du résultat et d'investissement au service de la transition ?
- › Quelles actions mener autour de l'accessibilité alimentaire sans déstabiliser le triptyque producteurs-consommateurs-distributeurs ?

Le conseil d'administration s'engage à lancer une démarche continue et participative de construction et d'évaluation du projet coopératif dans toutes ces dimensions pour répondre aux défis d'avenir, au sein de l'équipe, en conseil d'administration et en assemblée générale.



1.2. ÉVOLUTION DU SOCIÉTARIAT AU 31.12.2024

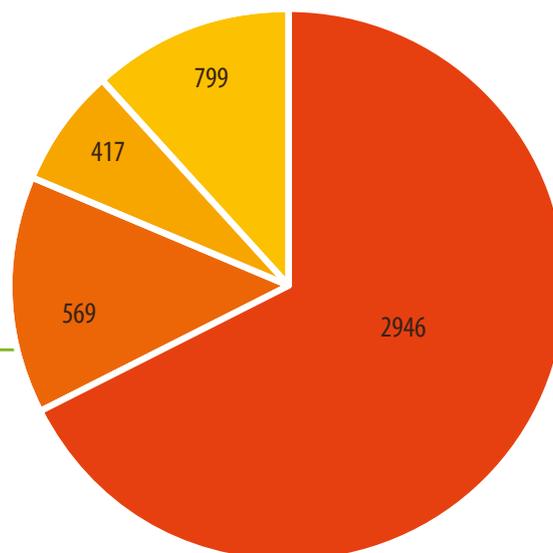
« Faire société ensemble, c'est partager l'objet social de la SCIC, dépasser la relation commerciale pour renforcer la solidité du projet, suivre l'activité, participer aux décisions, nommer les administrateurs »

Au 31/12/2024, les 375 associés de la SCIC SA La Carline sont répartis en 4 catégories d'associés. Ensemble, ils réunissent le capital social de la coopérative, vont élire le conseil d'administration et valider les orientations proposées.

COMPOSITION CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2024

Capital social de 94 620€ +259 parts : 6%
375 associés pour 4 731 parts

- 254 consommateurs associés (2956 parts)
- 40 producteurs associés (569 parts)
- 15 salariés associés (417 parts)
- 66 membres de soutien (799 parts)



RÉSOLUTION 1 = ÉVOLUTION DU SOCIÉTARIAT

Tout au long de l'année, et conformément aux statuts, le conseil d'administration a étudié les demandes d'entrées ou de sorties du sociétariat et les transmet pour agrément à l'assemblée générale. Ces demandes figurent dans le tableau de synthèse ci-dessous. Au 31/12/2024 le capital social de la SCIC SA se répartit en 4731 parts de 20 € soit 94 620€, en augmentation de 5180€ (259 parts).

L'objectif est de développer les liens d'inter-compréhension entre tous les acteurs de la filière alimentaire et permettre le renouvellement du sociétariat d'année en année.

L'augmentation du capital permet de renforcer les fonds propres de la coopérative est donc sa solidité économique.

	CATEGORIE	NOM	PRENOM	ANNEE	PARTS
ENTREES	Consommateur	DESMET-VAN GINNEKEN	Marie	2024	5
	Consommateur	DESMET	Jean-Luc	2024	5
	Consommateur	MARCHELLI	Laura	2024	5
	Consommateur	AMBROISE-RENDU	Catherine	2024	10
	Soutien	BARBIER	Emmanuel	2024	25
	Soutien	BURON	Anne-Marie	2024	3
	Consommateur	COLIN	Ariane	2025	50
	Soutien	DURAND	Bernard et Sylvie	2025	1
	Distributeur	STEVENS	Anouk	2023	3
	Distributeur	GALVANI	Jonathan	2025	8
SORTIES	Consommateur	CHAUSSE (Les Cabanes de Valdieu)	Guillaume	2025	20
	Consommateur	DANGOISSE	Alain	2025	7
	Consommateur	MAYHALL	Finn	2025	5
	Consommateur	CHARRASSE	Aurélie	2025	-7
	Consommateur	CACHEUX	Mathilde	2025	-52
	Distributeur	CHOCHAT	Julien	2024	-56
	CHANGEMENT DE CATEGORIE	Producteur --> consommateur	MONTESINOS	Claire	2024
Soutien --> consommateur		PERROT	Jean-Lionel	2024	45

1.3. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de La Carline peut être constitué de 6 à 18 membres, élus pour 3 ans lors de l'Assemblée Générale. Ses membres sont issus des différents collèges (ou catégories d'associés) qui représentent le sociétariat de La Carline.

Au cours de l'année 2024, le CA s'est réuni à 8 reprises entre janvier et décembre, dont un séminaire commun avec l'équipe salariée en avril 2024 avec comme objectif de commencer à réfléchir à nos orientations jusqu'à 2030. De janvier à avril 2025, il s'est retrouvé à 4 reprises, dont un nouveau séminaire CA-équipe le jeudi 3 avril pour poursuivre nos réflexions sur notre stratégie 2030. On vous en dit plus sur La Carline 2030 un peu plus loin dans ce rapport d'activité.

Certains administrateurs participent également à une ou plusieurs commissions thématiques et comité de pilotage : commission solidarité alimentaire, commission communication et vie coopérative, commission grandir/grossir, commission soutien à la production agricole, copil de Chamarges.

Les commissions s'activent ou se mettent en veille au gré de l'actualité de La Carline, des enjeux en cours, des décisions à prendre. Ces instances sont précieuses pour travailler plus en détails certains sujets, faire des propositions au conseil d'administration et ainsi faciliter les décisions.

Rappelons que l'engagement des administrateurs se fait à titre bénévole. Aucune rémunération ou indemnité ne leur est versée par La Carline. Qu'ils soient toutes et tous remercié.e.s pour le temps consacré à notre coopérative et pour la part de responsabilités qui leur incombe, et particulièrement Julie Vincent et Damien Hensens qui assurent une co-présidence.

Lors de l'AG du 14 juin 2025, comme chaque année, il sera proposé aux sociétaires de voter la composition du conseil d'administration. Les résolutions correspondantes sont présentées en fin de rapport d'activité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CARLINE EN 2024-2025 :

The infographic displays the members of the La Carline Board of Administration for 2024-2025, organized into five categories represented by yellow circular frames:

- Collège PRODUCTEURS**:
 - Louisa MALATTO (GAEC Chamarges)
 - Thibaud GÉRY (Ferme Botteille)
- Collège SALARIÉS**:
 - Régis DENOS
 - Thibaut SAUVE
- Collège SOUTIEN**:
 - Sylvie HEMBISE (Côté Cairn)
 - Jean-Marie VERDET (Ferme du Bez)
 - Damien HENSENS (Hensens frères)
 - Marie MICHEL (GRAP)
 - Florent DUNOYER (Directeur Général)
- Collège CONSOMMATEURS**:
 - Cécile CHEVALLIER
 - Thibault DURAN
 - Oda SCHMIDT
 - Julie VINCENT
 - Philippe MEJEAN
 - Valérie DU RETAIL

1.4. L'ÉQUIPE : UN COLLECTIF À TOUTE ÉPREUVE

QUI SOMMES-NOUS ?

Les visages changent mais la culture de l'équipe et ses valeurs restent les mêmes : convivialité, engagement, bienveillance et solidarité. Chaque année nous nous adaptons aux évolutions dans le collectif et aux forces en présence.

Nous sommes tous un peu différents et tous un peu pareils. Nous partageons un quotidien et tentons de faire rouler la machine aussi bien que possible. Au travail, nous savons faire corps et avons une communication, parfois sans mots, qui permet une fluidité rassurante.

Voici une présentation des femmes et des hommes qui composent l'équipe salariée de La Carline. Que tout le monde soit ici remercié pour le travail accompli, la bonne humeur de chacun pour que notre Carline reste une épicerie chaleureuse et efficace où chacun peut apporter son talent et son énergie propre : Merci !

Directeur Général - associé depuis 2013

Gestion financière et managériale – Représentation et relations partenariales – Développement de projet – Animation de la vie coopérative (séminaires, assemblée générale...).

Si on parle tant de lui aujourd'hui, c'est parce qu'il n'est pas là. En congé depuis début avril, il prend enfin du temps pour lui. Et ce, jusqu'en décembre 2025. Grâce à lui, La Carline est passée d'un « il était un petit navire » à « c'est un fameux trois-mâts fin comme un oiseau ». Après avoir redressé et consolidé le bateau, Florent parvient à le laisser naviguer quelques mois sans capitaine. Sans capitaine vous dites ?! Non, impossible, nous avons pendant son absence 3 seconds (Marlène, Régis et Nina) et tout un équipage soudé et compétent pour garantir le bon fonctionnement de l'épicerie, même en l'absence de son très cher directeur.

Florent



Salariée – associée depuis 2017

Coordination de l'épicerie et ressources humaines : gestion globale du magasin, des approvisionnements, de l'équipe. Lien avec Coolivri et la Milpa. Assistée dans ces missions par Thomas, Florian, Cécile.

Marlène n'oublie rien. Elle pense à tout. Elle connaît par cœur tous les produits que nous avons en magasin et même tous ceux que nous n'avons pas. On peut le dire, elle en connaît un rayon en termes de référencement. Elle maîtrise l'art de la discussion, et sait que la communication est une arme douce indispensable à la bonne gestion d'une équipe. Elle sait faire confiance et on lui rend la pareille.

Marlène



Nina

Salariée - associée depuis 2018

Comptable 60% à la Carline – 40% GRAP. En l'absence de Florent : 70% Carline – 30% GRAP.

Gestion financière et économique. Participation aux décisions à impact. Lien avec GRAP. Lien cabinet comptable, et autres tiers (URSCOP, GREFFE, assurance et copropriété). Assistée dans ces missions par Florian et Guillaume.

Nina est efficace et connaît son métier sur le bout des doigts. Elle n'a aucun stress, ou sait très bien le camoufler. Souvent au bureau, elle vient volontiers au magasin pour donner un coup de main. Elle maîtrise un bon nombre de sujet et est toujours disponible pour dépanner. Nina est rigoureuse et décontractée à la fois. C'est sans doute dû à son organisation époustouflante !



Salarié – associé depuis 2019

Coordination ressources humaines et vie coopérative. Recrutement, lien équipe salariée, plannings, formations, etc. Préparation des conseils d'administration, rédaction du rapport d'activité, préparation de l'assemblée générale.

Régis est blagueur, taquin, et aime faire le clown. Il met de l'humour dans du sérieux, il transforme le quotidien en spectacle, il marque les esprits et crée des souvenirs. Une réunion, devient une scène. Une assemblée générale devient un show ! Et cela tout en respectant le travail et le sérieux nécessaire. Avec Régis, on rit et on peut parler de tout, il n'y a pas de tabou.

Régis



Thomas

Salarié - salarié- associé 2019

Epicier et chargé de commande fruits et légumes.

C'est grâce (en partie) à lui que nous avons un tel rayon de fruits et légumes à La Carline. On peut vous dire qu'il se démène pour trouver du beau (du magnifique), du bon (de l'excellent) et cela au prix juste. Son sérieux et sa gestion du stress est exemplaire, car le rayon fruits et légumes, c'est le gros morceau du magasin, faut pas se rater ! Il est fait pour ce poste et ce poste est fait pour lui, Thomas on peut dire qu'il assure. Au bureau il ne faut surtout pas le déranger, pas le temps pour un thé, il est concentré. Au magasin, il blague et prend le temps de vous conseiller avec grand plaisir !



Salariée - associée depuis 2020

Epicrière, chargée de communication et vie coopérative. Chargée de commande viande et poisson, céréales, huile, biscuits, algues, olives.

Cécile ou l'incarnation de la positivité. Même quand elle perd, elle gagne. Même quand elle pleure, elle rigole. Elle pleurigole. Toujours la plus jeune de l'équipe, elle détient le record de 5 années consécutives de distribution de la galette des rois. Mais dans la jeunesse, l'expérience ; dans l'innocence, la sagesse ; et dans la rigueur, la boulette... « Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années », voilà qui caractérise bien « Cécile l'ainée ».

Cécile



En 2024, les renforts et remplacements de congés ou d'arrêts maladie ont été assurés par Violaine, Nicolas, Sarah, Phillip, Tiphaine, Louise, Andreea et Maëla sous forme de CDD. Ce sont ces nouvelles têtes que vous rencontrez régulièrement à La Carline. Ils apportent leur fraîcheur et leur disponibilité sur des périodes plus ou moins longues. Mention spéciale à **Christophe** qui chemine avec nous depuis de nombreux mois avec une pause pour une mission humanitaire à Gaza.

Salarié – associé depuis 2018

Epicier chargé de commande pain, fromage et chargé de saisie des réceptions et litiges.

Une babka, un café et on est parti pour la journée ! Sensible à l'importance de nos palais, Florian sait déguster les produits qui plaisent. Soucieux du porte-monnaie d'autrui, il sait aussi trouver des produits bons pour un prix raisonnable et juste. Il est pointilleux et aime le travail bien fait. Sa passion : comprendre les problèmes et trouver les solutions. S'il y a bien un truc qu'il adore, c'est se casser les yeux sur la saisie manuscrite des pertes.

Florian



Salarié - associé depuis 2018

Epicier et chargé de commande de remplacement.

Il est arrivé, puis il est parti, puis il est revenu. Jeune artiste en devenir, Antoine a un petit faible pour La Carline. Sa sympathie est aussi grande que lui. Il dit avoir la flemme parfois, mais sa conscience professionnelle ne le laisse pas y succomber. Il ne laissera pas une tâche en suspens, sauf peut-être si sa fille l'attend ? Et oui, tout jeune papa, il rejoint le club des nuits en pointillés. Mais cela ne l'empêche pas de poursuivre sa passion : sur le rythme de la musique, Antoine et son bâton sont acrobates.

Antoine



Salariée – associée depuis 2022

Epicrière et chargée de commande fruits secs, café, chocolat, épices, PAM, entretien.

Souriante et douce, Sonia cueille la vie comme elle vient. Elle-même productrice de plantes par le passé, elle saura vous orienter sur l'utilisation de tisanes, hydrolats et autres potions magiques. Son enthousiasme et son émerveillement ne nous lasse pas. Sa discrétion est preuve de grande sérénité. Déterminée et pleine d'entrain quand elle a une idée en tête ne vous mettez pas en travers de son chemin.

Sonia



Salariée – associée depuis 2023

Epicrière et chargée de la communication en magasin.

C'est elle qui se cache derrière nos magnifiques ardoises et dessins en magasin. C'est aussi elle qu'on retrouve derrière ce rire majestueux et communicatif. Son truc, c'est la mise en rayon. Efficace, elle vous remonte des charriots et des charriots sans plus s'arrêter. Si vous tentez de vider le magasin, Anouk vous tiendra tête et le remplira aussi vite.

Anouk



Salarié – associé depuis 2023

Epicier et chargé de la saisie comptable et paiement fournisseurs.

Guillaume est un militant dans l'âme et dans l'acte, pas étonnant qu'il se retrouve à La Carline. Respectueux et attentif, il sait communiquer et amène de la fluidité au travail. Il cherche (et trouve) la technicité de chaque mouvement pour les rendre plus efficaces, moins fatigants. Qu'il partage généreusement avec l'équipe ! Tantôt dans le potager, tantôt dans le capot de sa Peugeot Berline 306 SR (dont il n'est pas peu fier), Guillaume est à l'aise partout (même dans une AG Total, en militant camouflé).

Guillaume



Salarié – associé depuis 2023

Epicier et chargé de commande des produits en plateforme.

Souriant, généreux, blagueur (qu'on ne comprend pas toujours). Vous l'aurez compris, il est jovial et sait poser des sourires sur chacun de nos visages. Être dans son équipe au magasin ou au bureau assure une bonne journée en perspective.

Thibaut



Anciennement charpentier, Thibaut ne risque pas d'oublier son précédent métier. Les travaux d'aménagement par chez nous ce n'est pas ce qui manque !

Salarié - associé depuis 2024

Epicier et chargé de commande de remplacement.

A votre service dans le détail et un poil perfectionniste, il aime le travail bien fait. Après 4 ans d'épicerie à Lyon, Sidney à l'œil aiguisé et ne rate jamais une erreur d'étiquetage en magasin. Il est rigoureux, carré et ne se trompe jamais (à part quand il se trompe parfois).

Il nous quitte pendant 5 mois pour un voyage en vélo en Norvège. Aller à la rencontre de l'imprévu et du sauvage c'est un vrai challenge pour Sidney ! Pour nous revenir changé ou fidèle à lui-même, nous aurons la surprise à son retour !

Sidney



Salarié – associé depuis 2024

Epicier et chargé de commande de remplacement.

Depuis que Jonathan est là, nous travaillons en musique. Jamais sans son enceinte qu'il met au profit du rangement du lundi matin, nous sommes d'une efficacité remarquable. Lui aussi il a un sourire indéfectible et son rire facile amène une belle légèreté dans l'équipe. Curieux, intéressé, et dévoué, Jonathan ne laisse pas un collègue dans la panade. Des questions sur le label Nature et Progrès ? c'est à lui qu'il faut les poser puisqu'après avoir été maraicher Nature & Progrès, il est consommateur volontaire pour le label.

Jonathan





Seule une quinzaine de personnes dans le monde entier peut porter une polaire ou un tee-shirt avec le logo de La Carline !

© Gail Lefebvre 2025 - gailphoto.fr

CO-DIRECTION ET NOUVELLE RÉPARTITION DU TRAVAIL

Comme nous l'avons évoqué plus haut, notre directeur général (et génial) Florent a souhaité faire une pause dans son mandat social pour une durée de 8 mois environ. Un congé sabbatique mûrement réfléchi et travaillé en amont avec le CA et l'équipe pour que tout soit le plus fluide possible. Pendant son absence Florent est toujours mandaté par le CA comme étant le directeur général. Il porte à ce titre les responsabilités de l'entreprise. Cependant, c'est toute une équipe qui doit désormais s'organiser sans sa présence quotidienne, à la fois rassurante et bienveillante. Depuis le 1er avril 2025, nous avons acté une nouvelle répartition du travail entre plusieurs membres de l'équipe. Marlène, Nina et Régis assurent une co-direction autour de 3 pôles : comptabilité-finance (Nina) ; coordination magasin-appros (Marlène) et coordination RH - vie coopérative - communication (Régis). Un choix qui conforte une organisation qui existait depuis plus d'un an, avec une légitimité renforcée et sans qu'elle soit chapeauté par la vision expérimentée de notre directeur général.

Les lignes bougent également pour les salariés plus expérimentés en charge des apros et de la gestion de la facturation qui prennent plus de responsabilités.

Si ce projet de congé sabbatique a pu se faire à ce moment-là, c'est certainement parce que l'équipe avait atteint un niveau d'expérience et de maturité suffisant pour gérer l'épicerie. Il manquera, pour un temps seulement, ses 12 ans d'ancienneté à La Carline, ses compétences en matière de gestion d'entreprise, de projets et ses connaissances du monde agricole.

Ce contexte permet à l'équipe, ainsi qu'au CA, d'évoluer et de grandir dans le partage des responsabilités. Face à des enjeux actuels forts, comme la gestion de la hausse d'activité du magasin ou la définition de notre plan d'action pour 2030, toute l'équipe et le CA sont plus que jamais mobilisés !



LES CHIFFRES CLES DE FLORENT :

42 ans - 1m75 - 1 maison et 3 chevaux - 1 chevelure poivre (5%) et sel (95%).
En poste depuis 2013 pour 17 451 tableurs Excel en gestion croisée. Le tout en seulement 624 paquets de frollini muesli consommés depuis 12 ans pour un ratio de 7 cafés par jour.

© Gail Lefebvre 2025 - gailphoto.fr

LES ESSENTIELS DU PROJET D'ÉQUIPE CARLINE :

- › Écart entre les salaires (du plus bas au plus haut) inférieur à 2 (1,6 en 2024)
- › Une prime d'intéressement complète les rémunérations en fin d'année en fonction du résultat de l'année et des heures de travail réalisées (1,80€ / heure)
- › Animation collective et tournante des réunions d'équipe
- › Organisation collégiale et concertée du travail
- › Partage des responsabilités d'approvisionnement et d'animation
- › Recherche d'équilibre et de stabilité entre la vie professionnelle et la vie personnelle
- › Un séminaire d'équipe annuel

Après le yoga avec René, place au renforcement musculaire avec Juliette Raymond. On continue à prendre soin de nos corps mis à rude épreuve par notre métier d'épicier. Et on continue à bien se marrer !

UN SÉMINAIRE D'ÉQUIPE DÉDIÉ À NOTRE POLITIQUE SALARIALE

Travailler ensemble, c'est rendre le collectif toujours plus fort ! C'est un processus d'amélioration continue dans lequel nous essayons de trouver de nouvelles formules tout en gardant celles qui fonctionnent bien. Mieux communiquer entre nous, favoriser l'implication de chacun, partager les responsabilités, favoriser les initiatives, développer les solidarités sont des objectifs que nous cherchons à rendre toujours plus vivants. Pour cela, les réunions d'équipe mensuelles sont des rendez-vous privilégiés.

Comme chaque année, l'équipe de La Carline se réunit pendant 2 jours en séminaire. Objectifs : vivre un moment convivial et faire progresser notre collectif de travail en dédiant une journée de travail à un sujet d'actualité ou qui nous tient à cœur.

Les dimanche et le lundi de Pentecôte 2024, toute l'équipe s'est retrouvée d'abord à Chamargès pour une exploration atypique du bois qui borde la Comane, à proximité des parcelles de la ferme maraîchère. Entre grimpe dans les arbres, parcours à l'aveugle, création de masques en argile ou encore construction d'une cabane collective, nous avons vécu une expérience 100% nature et locale. L'occasion de consolider les liens entre les salariés en dehors de nos journées de travail quotidiennes.

Le soir même, rendez-vous à Saint-Etienne-en-Quint à la salle de la Bergerie pour une soirée pizza / apéro / jeux, histoire de se mettre en bonne condition pour le lendemain, pour une journée consacrée à notre politique de ressources humaines et notamment salariale. Animée par notre ancienne collègue Caroline Maillot, elle a permis à chacun de découvrir plus en profondeur nos pratiques, de les questionner et de mesurer les évolutions que nous imaginions possible d'apporter.

Doit-on prendre en compte l'ancienneté dans les rémunérations (salaires et primes) ? Doit-on instituer une remise sur les courses des salariés ? Doit-on revoir certains avantages salariaux déjà en cours : mutuelle, union sociale des SCOP et des SCIC... ? Des questions qui trottaient depuis quelques temps dans nos têtes et qui nécessitaient qu'on s'y attarde un peu. A l'issue de cette journée, nous avons pu opter pour des scénarios, des chantiers ont été lancés et déjà certaines décisions ont été mises en œuvre.

Par exemple, La Carline propose désormais 4 niveaux de rémunération pour les épiciers (contre 2 auparavant) allant **de SMIC +10% à + 25%** selon la nature du contrat (CDD / CDI) et l'ancienneté. Une manière de reconnaître

l'engagement et l'expérience des plus anciens au sein d'un effectif dont les visages changent régulièrement.

Autre exemple, depuis le 1er janvier 2025, nous expérimentons pour un an une **remise sur les courses des salariés à hauteur de -15%**, pour celles et ceux qui cumulent minimum 3 mois d'ancienneté. Un nouvel avantage salarié contraint dans une enveloppe budgétaire de 15 000€ et pondéré par le temps de travail et la composition du ménage. Nous ferons le bilan en fin d'année mais il s'agit là d'une mesure très significative pour améliorer le niveau de vie des salariés, tout en l'orientant vers une consommation locale et éthique.

Pour les prochains séminaires, nous avons fait le choix de les décaler au mois de septembre pour éviter de surcharger la période mai-juin déjà bien occupée par l'activité en magasin, l'écriture de notre rapport d'activité et la préparation de l'Assemblée Générale.



1.5. LA VIE COOPÉRATIVE EN ACTION !

« *Dépassons la relation commerciale* ».

C'est en quelque sorte notre mantra qui illustre parfaitement le projet Carline. Développer des solidarités de filières, essayer notre savoir-faire, faciliter l'accès à l'alimentation bio, tisser des liens étroits avec nos producteurs et transformateurs, voici comment La Carline agit comme un véritable acteur du territoire. Petit tour de nos actions organisées depuis l'AG de l'année dernière...

DES RENCONTRES POUR GARDER LE LIEN ENTRE PRODUCTEURS, CONSOMMATEURS ET SALARIÉS !

Cette année, les visites, dégustations et ateliers cuisine se sont faits plus pauvres que les années précédentes. 2 raisons expliquent cela. D'une part le congé maternité et parental de 8 mois de Cécile qui a pour mission d'organiser ces événements et d'autre part la fin des subventions que nous avions dégoutées pour ça.

Toutefois, Anouk a pris la relève en l'absence de Cécile pour organiser un atelier cuisine avec **Marie-Madeleine Chevallier (la Vie en Vert)** autour de la lacto-fermentation.

Cette fois-ci l'atelier a eu lieu dans la cuisine de La Carline et une participation de 5€ a été demandée par participant.e. C'est toujours un grand succès puisqu'une quinzaine de participant.e.s se font la joie d'en apprendre plus sur la lacto-fermentation et repartent avec leurs bocaux de légumes prêts à fermenter.

A l'occasion de **Vive le printemps**, événement organisé par la mairie de Die, nous avons proposé à **La Galette à Roulettes** de s'installer devant La Carline pour vendre ses crêpes et galettes. Ce fût une grande réussite, avec des tables, des bancs et de la musique, tout le monde en a bien profité !

DÉGUSTATION

Une dégustation de biscuits avec la **Biscuiterie du Rozet** a eu lieu à La Carline à l'occasion du nouveau référencement de cette biscuiterie qui se trouve à Peyrus dans la Drôme. Elle remplace Esprit Biscuit (Pontaix) qui a arrêté son activité pour voguer vers d'autres horizons. L'occasion de saluer une belle collaboration avec cette entreprise artisanale et familiale. Isabelle a repris la Biscuiterie du Rozet il y a 1 an et se passionne pour nous régaler ! Ce sont des recettes traditionnelles et gourmandes.



L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE EN QUESTION

Pour donner du sens à son résultat, le conseil d'administration a fait le choix d'orienter une partie des profits réalisés par l'épicerie vers l'accessibilité alimentaire en optant pour un partenariat ambitieux avec les Restos du Cœur. Depuis fin 2020, nous donnons en moyenne 120 kg de fruits et légumes par distribution pour environ 35 distributions par an. Cette année, les Restos ont bénéficié de dons par l'association nationale, nous avons donc donné aux alentours de 60 kg de fruits et légumes par distribution hebdomadaire, soit 2 fois moins que les années précédentes.

Mais à la vue de la qualité de la marchandise qu'on leur donne, ils préfèrent finalement refuser tout don d'ailleurs et ne prendre que les fruits et légumes provenant de La Carline. Cela leur évite du tri et leur garantit une qualité gustative et nutritive pour la centaine de familles bénéficiaires des Restos du Cœur. De plus, le centre de Die envoie une commande à La Carline et a le



La Trame

Accueil solidaire

LES BÉNÉFICES
DE LA COOPÉRATIVE
NE RÉMUNÈRENT PAS
LE CAPITAL



Le résultat économique de La Carline est mis en réserve et orienté vers le développement de la coopérative et des actions qui soutiennent l'agriculture biologique, les filières locales, l'écologie et le territoire.

choix sur les produits qu'on leur donne. Cela leur permet de varier les dons et d'éviter les pertes au moment de la distribution.

Cette année, un camion itinérant vient s'ajouter au local de Die. En effet tous les vendredis un camion des Restos du Cœur part dans la vallée de la Roanne ou en direction de Lus-la-Croix-Haute pour apporter aux personnes isolées des produits alimentaires variés. Grâce à une subvention, Les Restos viennent faire des achats à La Carline pour remplir le camion. Sur la fin de l'année 2024, ils se sont approvisionnés chez nous pour une valeur de 1500 € environ.

Suite à ce partenariat créé avec les Restos du Cœur de Die, d'autres associations sont venues vers nous pour mettre en place des échanges. Courant 2023, nous avons créé les premiers liens avec **La Trame** et **les Popotes**.

Les Popotes : vous souvenez-vous des Popotes du dimanche ? L'association est venue voir La Carline pour récupérer les invendus de fin de journée le samedi pour les cuisiner le dimanche lors de cantines collectives et en plein air organisées autour de Die. C'est à ce moment-là que nous créons un premier contact. L'association a évolué pour donner naissance à une cantine collective à prix libre organisée tous les mercredis midis, ainsi qu'un atelier cuisine collectif organisé tous les dimanches. Depuis quelques mois déjà, les Popotes viennent faire leurs courses à La Carline pour leur cantine hebdomadaire et récupèrent tous les mardis et samedis soirs, les fruits et légumes abimés. En plus de la récup', du glanage, de dons d'ailleurs, ils ont acheté à La Carline en 2024 près de 8 000 € HT de produits alimentaires. Leurs actions permettent aux plus démunis de se nourrir grâce à l'aide de bénévoles principalement et d'une salariée. Leur objectif est de rendre accessible à tous de la nourriture bonne, locale et bio si possible.

La Trame : le début du partenariat entre La Trame et La Carline se fait en 2023 avec la réalisation de la sauce mafé ; produit militant que nous avons vendu en magasin. Ce projet nous a permis d'établir un contact qui a débouché sur un don régulier de 50€ HT par mois, soit une somme d'environ 600€ sur l'année 2024. Avec la reprise du restaurant des Petits Fourneaux, l'association s'approvisionne en matière première à hauteur de 8000 € HT dans l'année 2024.

La Parallèle : nous continuons le partenariat mis en place depuis plusieurs années avec La Parallèle. Un panier en sortie de caisse rempli par l'achat des clients et clientes ainsi qu'un don de La Carline d'une valeur de 80€ HT par mois. Avec cette somme, une bénévole de l'association nous fait une commande (riz, semoule, passata et/ou purée de cacahuète) tous les mois. En 2024, nous avons fait des dons d'une valeur de 1700 € à l'association.

Les dons aux Restos du Cœur ayant été moins importants que prévus, nous avons pu donner 1000 € en plus à chaque association en fin d'année. Ce don a été exceptionnel et nous souhaitons mieux anticiper les besoins de chaque association pour les années à venir.

A La Carline nous avons pour objectif l'accessibilité alimentaire. Nous souhaitons une alimentation de qualité, locale et bio pour tous. Le lien que nous créons avec ces associations permet de répondre à cet objectif car elles touchent des personnes que nous, à La Carline, ne croisons pas ou peu en magasin. En faisant ces dons, nous valorisons la production bio et locale. Nous achetons au même prix les produits que nous donnons et ceux que nous vendons à l'épicerie.

Pour les années à venir, nous réfléchissons à la suite de notre politique de dons. Renforcer les liens actuels ? Rédiger une charte des dons ? Anticiper la valeur annuelle de nos dons ?

Pour le moment, nous allons poursuivre nos liens avec les associations actuelles, car c'est avec le temps que nous pouvons déplacer des montagnes ou plus modestement créer des collines.

LES PRODUITS MILITANTS

La bière Cascade

En 2024, nous avons continué sur la lancée des produits militants avec une nouveauté : **la bière militante**.

La brasserie **Après l'Orage** et La Carline se sont associées pour vous proposer ce nouveau produit militant. La bière Cascade n'était pas seulement une bière 100% locale fabriquée à Die avec de l'orge de la Drôme et du houblon de Boulc de «Houblon Bio Diois».

Ce fût aussi une bière solidaire dont la marge réalisée a été reversée à l'association **Solidarité Paysans** qui accompagne les agriculteurs en situation de fragilité dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur activité. Pour une bière achetée, 3€ ont été reversés à l'association. Au total, après avoir vendu toutes les bières de cette cuvée spéciale, nous avons donné 1200€ à l'association pour financer l'équivalent d'un accompagnement et ainsi conforter leur action sur le territoire. Car n'oublions pas que pour faire de la bière il faut aussi des paysans !

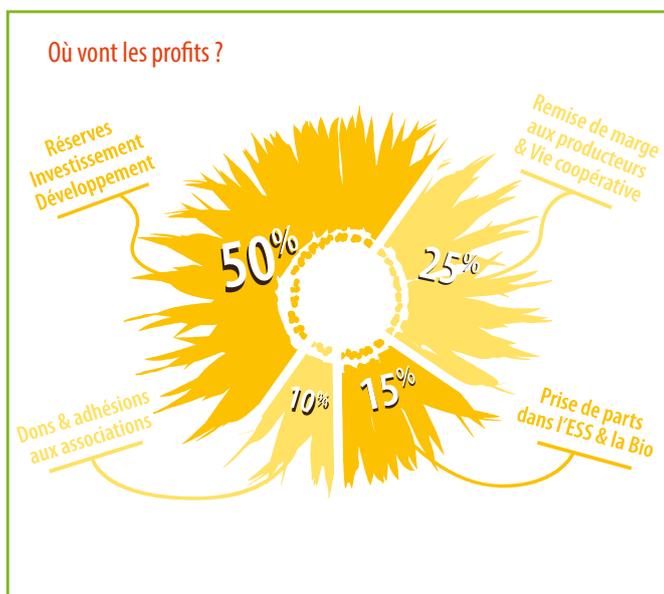
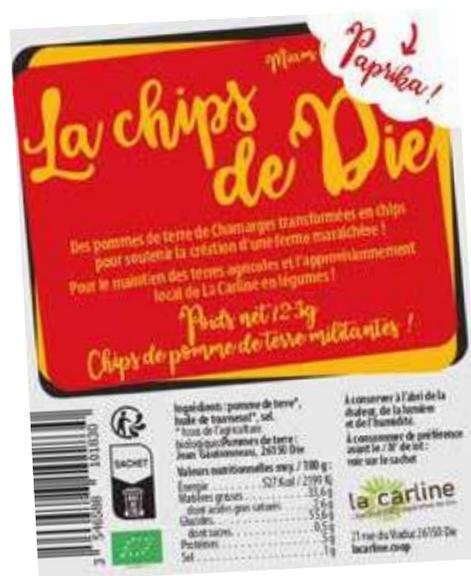
Merci à l'équipe d'Après l'Orage d'avoir brassé cette bière en faisant don de sa marge et de leurs heures de travail au profit de l'association **Solidarité Paysans**.

Des chips, encore des chips !

Cette fois au poivre et paprika pour changer un peu. Grâce aux 1315 paquets vendus en 2024, nous récoltons 2367€ pour conforter l'action de La Carline envers le soutien à la production locale et bio, dont le projet de Chamarges est emblématique. Ce produit militant est surtout symbolique car vous vous doutez bien que la somme récoltée influe peu les dépenses du projet. Mais manger des chips de Die, ça c'est impactant ! Alors parlez-en ! Car en mangeant ces chips en apéro, vous participez à la diffusion de ce modèle agricole.

Une sauce mafé, version hiver...

Suite à la première version de la sauce mafé que nous avons réalisé avec la Trame en 2023, nous avons tenté une recette hivernale avec du potimarron. Dans l'idée d'aider Sandra Burger, maraîchère à Die, à passer son stock de velouté de potimarron. Avec une recette testée et validée par la Trame, sans poivron ni tomate. Nous avons fait faire cette nouvelle sauce mafé par la Conserverie Mobile et Solidaire en mars 2024. Finalement, le produit a moins plu et nous l'avons moins bien vendu. Nous avons tout de même pu verser 215€ à la Trame et nous avons fait don des invendus à l'association des Popotes.



Un produit militant, à La Carline, qu'est-ce que c'est ?

C'est un produit que l'on trouve en magasin. De manière permanente ou non.

Il répond à différents objectifs :

- › Soutenir des associations locales. Une somme d'argent est reversée à une association du territoire pour chaque produit vendu. La Carline ne prend pas de marge sur ces produits-là. C'est aussi l'occasion de faire connaître certaines associations et initiatives locales et de créer des liens entre les structures du territoire.
- › Soutenir des producteurs, maraichers. En cas de surproduction maraichère ou de marchandises abîmées, nous organisons des transformations pour ne pas jeter. Là, il faut être réactif et coordonner la transformation entre les interlocuteurs. (producteurs, conserveries...). C'est La Carline qui s'en charge.
- › Soutenir un projet en lien avec le territoire et nos engagements dans le domaine de la filière alimentaire.

Dans tous les cas, c'est un produit dont la marge commerciale est entièrement reversée à une asso ou un projet que La Carline a à cœur de soutenir. Le prix de vente permet donc de couvrir le coût de fabrication du produit (achat des matières premières, transformation, transport...) et la marge de La Carline, qu'elle reverse entièrement.

Ce que nous souhaitons, c'est que ce type de projet soit démultiplié et essaimé par d'autres organismes. Toujours dans un esprit d'Economie Sociale et Solidaire.

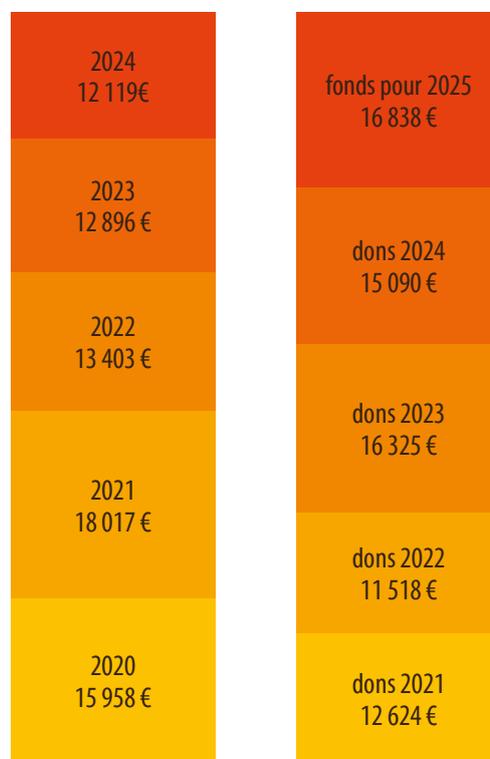


Deux piliers de répartition de nos résultats ont une fonction de redistribution : 10% pour les dons et adhésions aux associations et 25% aux remises de marge aux producteurs et à la vie coopérative. Les remises de marge augmentent de 30%, cela représente 6 550€ qui sont répartis de la manière suivante :

- 35 500€ aux producteurs (marge à 25%)
- 7773€ en Dizz
- 21 000€ pour les assos et les professionnels de l'alimentation bio (23 000 € en 2023)

En 2024, le soutien de La Carline sous forme de dons ou d'adhésions a été de 15 090 €, en grande partie dédié au partenariat avec les Restos du Cœur depuis 2020.

Pilier 4 : 72 000€ de 2020 à 2025



10% du résultat net par année

Dons réalisés par année + fonds dispo en 2025

Dons et soutien associatifs = 10% du résultat redistribué depuis 5 ans !

1.6. LA CARLINE EN 2030 : UNE MOTION D'ORIENTATION POUR LES 5 ANS À VENIR

Au-delà de son objet social, la SCIC La Carline se dote tous les 5 ans d'une ligne stratégique pour la coopérative. Ces orientations vous sont rappelées au début de chaque rapport d'activité.

Validé lors de l'Assemblée Générale 2020, le projet « Carline 2025 » se profile très nettement à l'horizon. Depuis plus d'un an déjà nous travaillons le CA, l'équipe salariée et nos partenaires les plus proches à des nouvelles orientations pour les 5 ans à venir.

Dans notre rapport de l'année dernière, nous avons déjà évoqué notre réflexion sur **La Carline à horizon 2030** car nous avons consacré un 1er séminaire entre le CA et l'équipe en avril 2024 pour penser la nouvelle stratégie jusqu'à 2030. Une stratégie qui doit à la fois s'inscrire dans nos fondamentaux, dans la continuité de nos actions engagées jusqu'ici et qui doit prendre en compte les enjeux de demain. Un défi pour les administrateurs et salariés une nouvelle fois réunis lors d'un séminaire commun le 3 avril 2025. Le magasin était fermé pour l'occasion afin de libérer totalement nos cerveaux créatifs pour penser un futur réalisable à 2030.

Cette année, c'est Guillaume Chausse, qui fut longtemps accompagnateur à l'Union Régionale des SCOP et SCIC, qui a préparé et animé ce nouveau séminaire. Il connaît bien notre coopérative et il a pu se plonger dans notre histoire pour nous proposer une animation bien rythmée entre temps de plénière et de groupes. L'objectif du séminaire était d'approfondir des axes de travail et de valider collectivement nos priorités pour 2030 entre :

- › **soutenir la production agricole** : doit-on accompagner de nouvelles installations agricoles ? Comment continuer à soutenir nos producteurs associés dans leur activité ?
- › **poursuivre notre engagement dans l'aval de la filière alimentaire** : doit-on développer de nouveaux points de distribution sur le territoire ? Comment continuer à aider les transformateurs bio en lien avec le réseau GRAP ?
- › **nous tourner davantage vers les publics plus précaires** : comment agir encore mieux pour la solidarité alimentaire ?
- › **nous projeter vers des coopérations au-delà de la filière alimentaire** : comment créer de nouvelles synergies et être en capacité de développer notre pouvoir d'agir sur le territoire ? comment faire vivre l'esprit coopératif dans le diois ?

Toutes ces questions interrogent notre répartition du résultat et les moyens dont nous pouvons disposer pour mener des actions concrètes et réalisables à court et moyen terme. A ce stade, **le conseil d'administration souhaite proposer à l'assemblée générale une nouvelle motion d'orientation « Carline 2030 »**. Il demande à l'AG de donner mandat au CA, à la direction générale ainsi qu'à l'équipe salariée pour proposer et réaliser des actions en lien avec ce projet coopératif à horizon 2030. Cette motion vous est proposée ci-à-côté et sera proposée au vote en fin d'assemblée générale.

Remercions ici l'implication de chacun dans ce temps coopératif, des administrateurs aux salariés, en passant par nos partenaires les plus proches (La Milpa, Fermes Partagées, URSCOP...) et quelques fidèles de longue date (merci Etienne...).

Proposition de motion d'orientation à horizon 2030

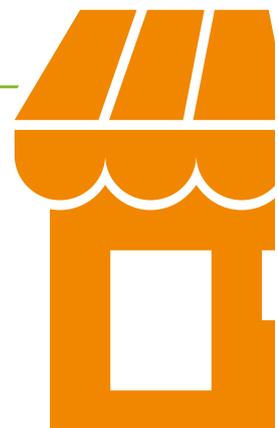
« Dépassons la relation commerciale, inventons de nouvelles solidarités de filières, donnons du sens à nos réserves pour soutenir des projets et financer des communs »

La Carline est une épicerie coopérative qui vise à soutenir l'agriculture biologique et locale. Dans un contexte qui évolue sans cesse, les objectifs restent les mêmes : œuvrer pour une agriculture saine et rémunératrice, considérer et reconnaître l'engagement des personnes qui permettent le bon fonctionnement de la coopérative (salariés, producteurs et consommateurs), créer du lien sur le territoire. Riche de son histoire, la coopérative reste fidèle aux principes de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'à ses valeurs ancrées dans le respect de l'humain et de l'environnement.

Pour les 5 prochaines années, La Carline avance sur les 3 orientations suivantes :

- › **Satisfaire la demande de produits bios et locaux** : répondre à la croissance d'activités de La Carline, poursuivre l'essaimage coopératif, continuer à sélectionner des produits bio locaux, en direct, en vrac et éthiques.
- › **Resserrer les liens de l'ensemble de la filière alimentaire (producteurs et fournisseurs)** : contribuer à produire plus près ce que l'on achète plus loin, poursuivre l'accompagnement de nos producteurs associés, développer la transformation de produits, continuer à renforcer le réseau GRAP sur le territoire.
- › **Créer des alliances et des solidarités de territoire** : être acteur de la solidarité alimentaire sur le territoire, poursuivre les dons aux associations, faire vivre l'esprit coopératif dans le Diois

Le conseil d'administration, la direction générale et l'ensemble de l'équipe salariée auront la mission de proposer, suivre et évaluer des actions concrètes autour de ce projet coopératif et d'en rendre compte chaque année à l'assemblée générale.







II. LA CARLINE : UNE COOPÉRATIVE DE TERRITOIRE ET DE LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

2.1 LE PARTENARIAT AVEC GRAP : COOPÉRER, MUTUALISER ET ESSAIMER



© Gaël Lerebvre 2025 - galphoto.fr

En 2016, La Carline a initié un partenariat stratégique avec GRAP visant à soutenir la création d'activités dans le champ de la transformation et de la distribution alimentaire bio. Le but pour La Carline ? Trouver une voie nouvelle de développement à travers l'essaimage.

Ce partenariat stratégique se décline en plusieurs actions opérationnelles :

- › **Services mutualisés** : comptabilité des activités drômoises effectuée par Nina Collin ; partage des bureaux de La Carline, utilisation de la salle de réunion de La Carline pour les formations et réunions Grap ;
- › **Achats** : mutualisation du travail de négociation des remises fournisseurs ;
- › **Formations** : ouverture du catalogue formation de Grap aux salariés de La Carline
- › **Sociétariat** : prise de participations croisées au capital entre Grap et La Carline ; participation de salariés de La Carline aux commissions d'entrées d'activités Grap dans la Drôme ;
- › **Diffusion des produits de producteurs diois** dans les autres épiceries grâce au système de livraisons mutualisées Coolivri.



En 2024, Grap a décidé de renforcer sa présence sur le territoire en optant pour la création d'un poste supplémentaire d'accompagnatrice et ainsi de soulager Marie Michel dans sa charge de travail en tant que co-directrice. Marine Le Goff a donc rejoint l'équipe interne de Grap ; elle est en charge de l'accompagnement de plusieurs activités de la vallée de la Drôme dont celles du Diois que nous décrivons après. En occupant un bureau à La Carline, les liens entre nos coopératives du Diois se resserrent encore un peu plus.

LES ACTIVITÉS GRAP DU DIOIS

Le Diois compte toujours 5 activités GRAP qui sont fortement en lien avec La Carline non seulement par nos relations commerciales mais aussi par nos relations de coopération.

Nous vous proposons en pages suivantes une présentation en image de l'archipel Grap du Diois !





La Mâtisserie d'Adèle
CA : 27 339 €
Nb d'ETP : 0.8
Nb de pièces réalisées : 9113

Adèle a presque doublé son chiffre d'affaire entre 2023 et 2024. Son nombre de pièces réalisées a quand à lui triplé. À La Carline ses ventes ont augmenté de 75%, cependant la part de ce qu'elle nous vend a légèrement diminué. Cela s'explique par l'augmentation de ses ventes dans d'autres points de distribution tel que le 43, boutique d'artisan.e.s à Die.



Restaurant HOB0
CA : 187 866 €
Nb d'ETP : 3.1
Nb de couverts réalisés :
6067

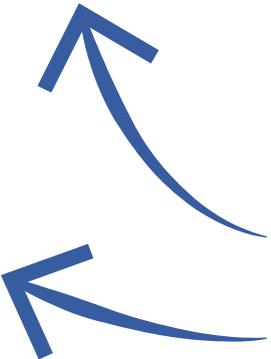
Belle progression entre 2023 et 2024 pour le restaurant installé à l'Avant-Poste qui voit son chiffre d'affaires augmenter de 51 % et le nombre de couverts de 44%.

Coolivri est un service de livraisons mutualisées répondant à une des problématiques que rencontrent les producteurs et artisans : le coût et le temps que représentent les livraisons. Un camion circule entre les épiceries Grap de la région Rhône-Alpes pour y déposer et y récupérer des produits que celles-ci ont préalablement commandé.



Coolivri
22 artisan.e.s et prod. livrent
la Carline
Contribution de la Carline : 4800 €

À La Carline, nous avons acheté des produits livrés par Coolivri pour une somme de 105 687€ en 2024. Ce qui équivaut à 11 tonnes de marchandises. Cette valeur a fortement augmenté depuis la mise en place des livraisons hebdomadaires puisque nous avons commandé pour une valeur de 34 151€ en 2023.



-  Achat de matières premières
-  Livre
-  Accompagne

À la fin de la saison estivale 2024, La Caravane Passe fait peau neuve et se pare d'un nouveau look ! Isa continue le projet seule et propose quelques nouveautés au rayon boissons où l'on retrouve plus de local !



La Caravane Passe
 CA : 67 255 €
 Nb d'ETP : 1.06
 Nb de pizzas réalisées : 5340

la carline

L'épicerie BIO coopérative de Die



Brasserie Après l'Orage
 CA : 232 876 €
 Nb d'ETP : 3
 Nb de bouteilles vendues : 58 300

Entre 2023 et 2024, Après l'Orage voit son chiffre augmenter de 9%. À La Carline, cette augmentation est de 13,7%. Depuis 2021, année où ils ont commencé à brasser, leurs ventes ont augmenté de 49%. En 2024 les ventes à La Carline représentent 5,34% du total.



La Milpa
 CA : 470 037 €
 Nb d'ETP : 2.8
 Nb de tickets / jour : 83
 Panier moyen : 22.62 €

L'épicerie se porte bien ! Le chiffre d'affaires dépasse le prévisionnel prévu et permet aux associés de se répartir une prime de 10 000€. Cela permet de combler les salaires qu'ils ne se sont pas versés les premiers mois d'ouverture. En plus de cette grande réussite, La Milpa travaille sur une baisse de sa marge commerciale. Ils parviennent déjà à réduire leur marge de 30% à 25 % sur certains produits locaux (oeufs, pain) pour une plus grande accessibilité aux clients et promouvoir l'agriculture locale.

Après le départ de Marion Duhoux en septembre, Lucie Escoriguel salariée depuis avril prend la relève et devient associée. Son franc parlé et son énergie amène un petit brin de folie à La Milpa.

Cosima, à l'initiative du projet, souhaite s'ajouter aux membres du CA de la Carline afin de resserrer et multiplier les liens entre les deux épicerie. Nous avons le même métier et La Carline a 30 ans d'expérience derrière elle. Ce serait dommage de ne pas en faire profiter sa copine ! Nous avons pour objectif de travailler ensemble sur le référencement des produits afin de réduire les coûts et donc le prix magasin tout en gardant ou gagnant de la qualité d'approvisionnement (origine, conditionnement, marques, fournisseurs...).

2.2 LES FERMES PARTAGÉES : UNE COOPÉRATIVE EN SOUTIEN À LA PRODUCTION AGRICOLE

DE LA NAISSANCE D'UN ARCHIPEL COOPÉRATIF D'EMANCIPATION PAYSANNE...

La Carline a participé aux côtés de ses partenaires GRAP et les Volonteurs à la création d'une SCIC pour fédérer les fermes coopératives de Rhône-Alpes et essayer de nouvelles manières de s'installer en agriculture : les SCOP et SCIC au service de la transition agricole et alimentaire des territoires ? On espère !

En 2021, la SCIC SA Fermes Partagées est créée. Nous avons investi 10 000€ au capital et participons au conseil d'administration. Au-dessus du berceau on ne trouve pas moins de 6 coopératives en guise de bonnes fées : la SCOP des Volonteurs et la SCOP Ferme de Chalonne (les 2 seules fermes en statut ESS de Rhône-Alpes) ; la SCIC La Clef des Sables qui porte un projet de reprise de ferme à St-Lattier (38) ; La SCIC Champs des Possibles, une CAE agricole en Ile-de-France ; et enfin les SCIC GRAP et La Carline !

Sa mission : accompagner et outiller les fermes collectives et coopératives, notamment en adaptant les statuts SCOP, SCIC et CAE comme outil de portage pour ces nouvelles formes collectives d'installations agricoles. Pour y parvenir, Les Fermes Partagées propose un accompagnement et des services mutualisés mais aussi des études, sous forme de prestations, afin de proposer et d'appuyer le montage des projets collectifs de production agricole avant le lancement des activités de la ferme.

Dès le début des Fermes Partagées, Béatrice Badel a été la cheville ouvrière sur notre territoire en tant qu'accompagnatrice et notre interlocutrice privilégiée à La Carline. Depuis 2022, ce sont pas moins de **15 fermes de notre territoire qu'elle a accompagnées pour plus de 110 jours d'accompagnement**.



2024 : LA CARLINE CONFIRME SA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DE SES PRODUCTEURS ASSOCIÉS

L'année 2024 marque un tournant dans les accompagnements de producteurs menés par Les Fermes Partagées. En effet, jusqu'au mois de mai, cette mission bénéficiait de subventions dans le cadre du programme PAT (Projet Alimentaire Territorial) qui venait financer 80% du coût des accompagnements. La Carline prenait alors les 20% restant à sa charge.

À la fin de ce programme, il a fallu faire le choix de poursuivre ou non les accompagnements. **La Carline devait-elle engager davantage de fonds pour la poursuite des accompagnements ?** Le conseil d'administration a alors confirmé sans hésitation son souhait de voir la mission de la SCIC Les Fermes Partagées se poursuivre en décidant de financer à 100% les prestations sur le reste de l'année. L'arrêt des subventions ne devaient pas amener à stopper soudainement les actions déjà engagées.

Au total, en 2024 ce sont 28 200 euros qui ont été engagés pour financer 47 journées d'accompagnement auprès de 7 producteurs associés. La Carline y a contribué pour 9 480€ alors que 18 720€ ont été pris en charge dans le cadre du PAT.

La suite ? Pour 2025 le CA a décidé de renouveler une enveloppe de 10 000€ autour d'un co-financement entre La Carline (80%) et les producteurs concernés qui participent financièrement à leur accompagnement à hauteur de 20%. L'arrêt des subventions a rebattu les cartes du financement du dispositif et chacun a pu contribuer de son côté (La Carline, les producteurs, Fermes Partagées) au maintien du dispositif.

Ainsi, en plus de nos prêts de campagne, le partenariat avec la SCIC Les Fermes Partagées a signé une autre forme de soutien de La Carline envers ses producteurs associés. Il s'agit d'un engagement fort de notre coopérative, un véritable soutien aux producteurs et à l'amont de la filière alimentaire sur le territoire. C'est pourquoi nous proposons à nos sociétaires d'inscrire encore davantage dans la durée cet engagement dans le cadre de la motion d'orientation « Carline 2030 ».

Témoignages de producteurs

« On a été accompagné par Fermes Partagées pour la rédaction de nos baux et du règlement intérieur du GAEC. Cette aide nous a permis d'avoir un regard extérieur et s'est vite révélée indispensable ! » O. et L.

« Grace à Béatrice on a pu préciser nos souhaits et découvrir que ce que l'on avait déjà mis en place n'était pas toujours légal. Le fait de réfléchir avec une personne extérieure, même si elle n'a pas toutes les compétences souhaitées, oblige à une certaine efficacité, ce qui permet d'aboutir à des prises de décisions qui sans ça auraient entraîné dans le flou et les hésitations. Je retiens aussi de la réactivité très appréciable chez Béatrice. On sent en plus que si elle ne sait pas répondre, elle va chercher l'info ! » JM. et L.

7 producteurs accompagnés en 2024 par Fermes Partagées

- › Oda Schmidt et Johren Haun : accompagnement à la transmission de la ferme
- › Le GAEC de Chamarges : rédaction du bail rural et des contrats de location de matériels avec La Carline
- › Ferme de Solaura : accompagnement à la transmission de la ferme
- › Ferme Bouteille : travail sur des scénarii d'orientation d'activité
- › Julien Blachon : accompagnement à la transmission de la ferme
- › Lilian Vaddon : mise en place d'outils de suivi et de projection économiques
- › Jean-Marie Verdet : point de suivi sur l'activité de la ferme



Témoignage de Béatrice Badel, accompagnatrice de Fermes Partagées

2024 a marqué un tournant dans notre accompagnement, davantage centré sur les reprises de fermes des producteur-rices de La Carline. Et pour une fois, le Diois ne fait pas exception : transmettre sa ferme reste un défi. Aux enjeux humains – forts, complexes – s'ajoutent des problématiques foncières, juridiques, financières... Même les petites fermes à taille humaine peinent à trouver une relève pour poursuivre l'aventure agricole.

La Carline joue un rôle pionnier en la matière. L'appui au montage du GAEC de Chamarges en est une illustration concrète, tout comme sa participation au financement de l'accompagnement. Aujourd'hui, La Carline assume pleinement sa place de contributeur et de facilitateur dans des étapes sensibles de l'aventure agricole : de l'installation agricole, aux difficultés rencontrées, à la transmission, le tout en cohérence avec son projet d'épicerie, moteur de son projet coopératif.

Oui, certaines transmissions échouent, mais l'enjeu reste central : permettre à chaque producteur-riche d'anticiper sa transmission (sur 5 à 10 ans) pour avoir le temps de construire des scénarios durables et parfois inédits.

Aux Fermes Partagées, nous croyons à la force du collectif pour reprendre et faire vivre des fermes sur le long terme. Pour soutenir cette dynamique, nous lançons au printemps 2025 une première phase de formation immersive en fermes collectives, en préfiguration d'un cycle long d'apprentissage fondé sur le réel, prévu pour 2026.

Un autre chantier structurant s'ouvre : celui de montages juridico-financiers innovants pour faciliter les reprises foncières sous forme de fermes coopératives, souvent point de blocage. L'expérimentation des contrats entre Chamarges et La Carline, les partenariats avec Terre de Liens, Villages Vivants ou encore la Safer, ouvrent de nouvelles perspectives... À suivre de près !



Ingénieur agricole de formation, voilà 17 ans que Béatrice accompagne les candidats à l'installation agricole. C'est en Amérique du Sud, lors d'une mission en zone de conflit qu'elle a eu le déclic : l'agriculture est un bien commun dont il faut prendre soin.

Spécialisée en comptabilité-gestion, passionnée par les relations humaines, Béatrice est notre première accompagnatrice chez Les Fermes Partagées.

2.3 LA FERME MARAÎCHÈRE DE CHAMARGES : COMMENT LA CARLINE SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

LA GENÈSE D'UN PROJET...

Depuis juin 2019, La Carline travaille sur un projet d'installation de jeunes maraîchers à Die. La Carline saute sur l'opportunité du départ en retraite de Michel Breyton pour proposer de travailler sur la transmission de sa ferme autour d'un projet de maraîchage. La famille Perrot, propriétaire des terres, nous accorde également sa confiance et s'engage à nos côtés pour que ce projet se réalise.

... AU SERVICE DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE.

Autour de cette transmission, il s'agit d'inventer une nouvelle forme d'installation pour :

- › sanctuariser du foncier agricole (15 ha cultivables et irrigables)
- › éviter l'agrandissement des fermes
- › accompagner et soutenir l'installation agricole
- › favoriser la consommation locale et les circuits courts

Derrière tout ça, il est question de favoriser l'émergence de fermes en polyculture-élevage associant différentes parties prenantes pour renforcer la transition agricole et alimentaire. La Carline souhaite jouer le rôle de bailleur social agricole pour favoriser l'accès au foncier pour des jeunes agriculteurs.

LES ÉTAPES CLÉS DU PROJET :

2020 Les 1ères études sont lancées. L'Assemblée Générale de La Carline décide de porter ce projet ambitieux pour la coopérative et le territoire.

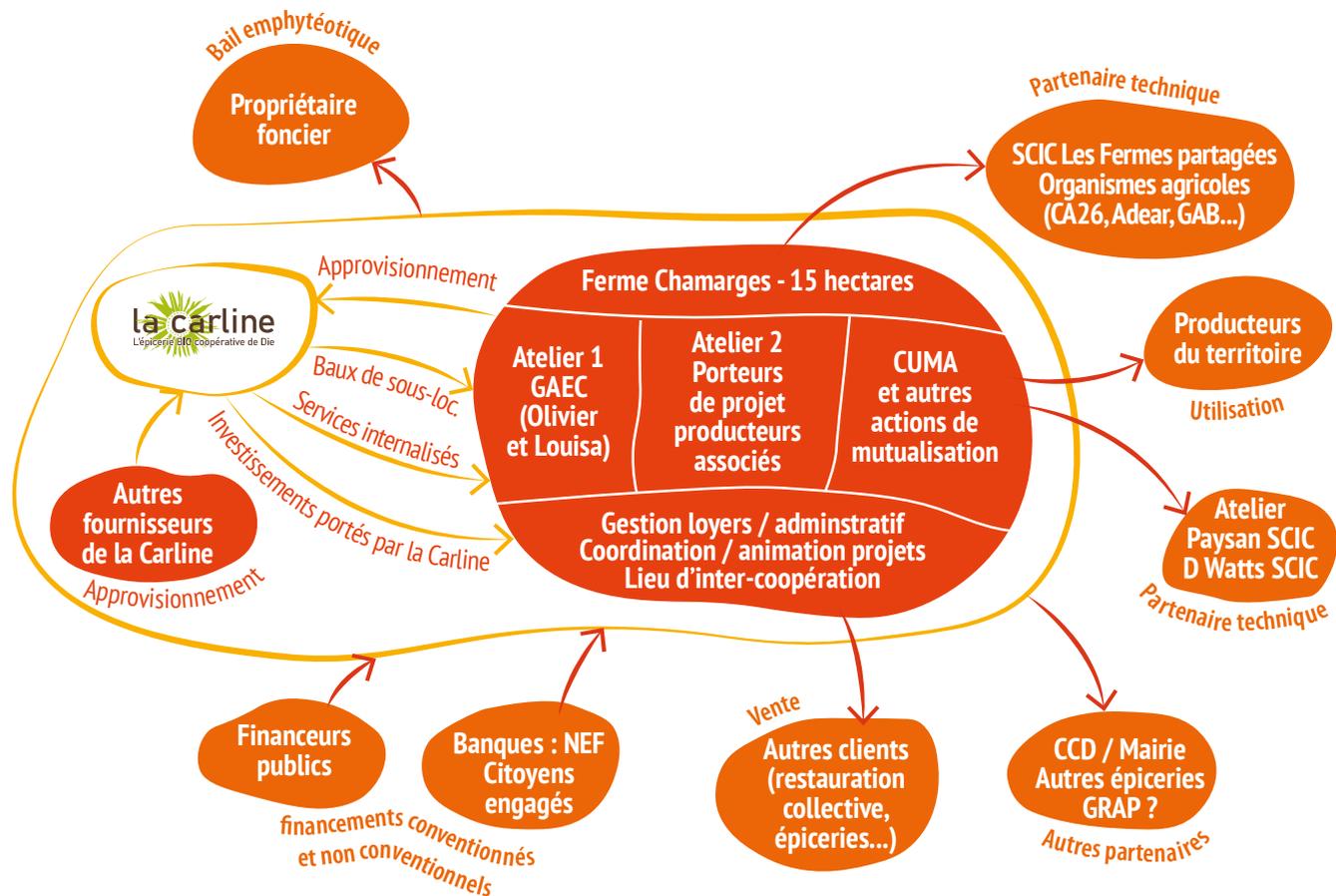
2021 Olivier Lebourgeois et Louisa Malatto rejoignent l'aventure en tant que porteurs de projet et entament la création de leur entreprise agricole. L'AG valide en juin le portage du projet au sein de la SCIC.

2022 Un bail emphytéotique est signé entre La Carline et la famille Perrot. L'année est consacrée à l'obtention des autorisations nécessaires pour la réalisation du projet, aux études préalables ou encore à la programmation des travaux et le chiffrage du projet.

2023 Démarrage des travaux (rénovation du bâtiment, construction des serres et de l'extension) et livraison du matériel agricole. Les 1ers légumes sont livrés à La Carline en juillet !

2024 Poursuite des travaux (extension, cour intérieure, réserve d'eau). 2ème saison de maraîchage avec les 1ers légumes sous serres.

2025 Mise en eau de la réserve d'eaux pluviales. 2ème saison pleine de maraîchage. Identification et développement d'ateliers complémentaires, de territoire de mutualisation et d'échanges à destination de toute la filière...



LE RÔLE DE LA CARLINE

1. Facilitateur du projet : c'est assurer la coordination de projet, la recherche de financements, et poursuivre le travail et les accompagnements pour faire sortir de terre le projet.

2. Financier des communs et garant du projet collectif et coopératif entre les différentes parties prenantes.

3. Créateur de solidarité : au-delà de l'achat de marchandises, un rôle de « capital patient » permettra d'adapter les loyers aux différents ateliers avec un retour sur investissement sur le temps long. C'est participer activement à la transition agricole et alimentaire de notre territoire à partir des besoins de l'épicerie et grâce à nos réserves impartageables.

Mettre nos fonds propres au service d'un projet agricole et coopératif pour renforcer les approvisionnements de La Carline et la souveraineté alimentaire du territoire rend cette notion de solidarité de filière et de « commun » bien réelle. Si cette innovation coopérative dans le montage nous pose souvent des problèmes administratifs, nombreux sont ceux, chercheurs, techniciens, partenaires à en féliciter la pertinence pour répondre aux enjeux futurs de renouvellement des générations en agriculture et du partage collectif du risque pour transformer nos agrosystèmes.



UN PROJET AMBITIEUX ENTRE PROPRIÉTÉ COLLECTIVE ET CAPITAL PATIENT

LE VOLET FINANCIER DU PROJET DE CHAMARGES

Le projet se divise en deux ensembles complémentaires. D'un côté un projet de rénovation et d'extension de bâtiment, qui s'amortit sur le temps long dans le cadre du bail emphytéotique concédé par la famille Perrot pour 40 ans jusqu'en 2062. A cette date, les investissements liés aux bâtiments devront être amortis pour assurer le retour total des investissements faits sur 2023 et 2024 via les loyers versés par le GAEC à la coopérative.

L'autre partie du projet comprend les investissements liés à l'activité agricole. Ces investissements ont une durée d'amortissement plus courte, en moyenne autour de 12 ans, **l'idée est d'amortir ces investissements dans les 20 prochaines années, correspondant à la carrière possible de nos maraîchers et à la durabilité des équipements.**

En 2022, nous avons présenté un projet à 1.200 000€ d'investissement à la Région dans le cadre du programme FEADER pour le développement de circuits courts et de proximité (mesure 16.40 : « Appui à la transmission et à la transformation du modèle agricole pour renforcer les approvisionnements en circuit court de la SCIC et du territoire de Die »). Le statut SCIC nous a aidé car il associe différents acteurs de la filière, producteurs, consommateurs et épiciers. Nous avons obtenu l'ouverture de 505 000€ de crédit à faire valoir, 40% sur les travaux de rénovation du bâti et 60% sur la partie projet agricole, matériel agricole et serres.

Au 30/06/2024, nous avons présenté le solde du projet pour un total de 466000€ de subventions. Nous avons réussi à réaliser la quasi intégralité des travaux nécessaires à la réhabilitation des bâtiments et aux investissements agricoles en moins de 3 ans ce qui est une prouesse. 700 m² de bâtiments rénovés et créés pour un coût à 600€ du m² net de subventions ce qui est très très fort.

Au-delà de cette date nous avons poursuivi le projet avec l'extension des apprentis pour protéger le matériel, fruit d'un chantier participatif conduit par Thibaut, épicier charpentier. Fin avril 2025 nous avons (enfin) pu mettre en place la bâche nécessaire à l'étanchéité du bassin de rétention des eaux pluviales. Un investissement de résilience clé pour l'avenir de la ferme. Ce projet est financé à 50% par les fonds européens, et le reste par nos fonds propres.

Plan de financement de la ferme de Chamarges : comment on le finance ?

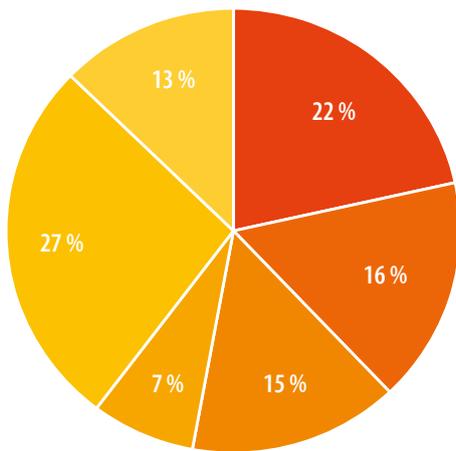
En plus des subventions, la coopérative finance par la mobilisation des fonds propres (= résultats mis en réserves). Le montant mobilisé représente le résultat net moyen de 3 exercices comptables.

Le recours à 2 emprunts auprès de la Nef permet de cofinancer les travaux. Les prêts ont été débloqués intégralement en 2023. Nous commençons à les rembourser en 2024, jusqu'en 2032 et 2035. 50 000 € de coût d'emprunt sur le projet, c'est supérieur au prix du tracteur ! C'est tout l'intérêt de pouvoir autofinancer une part importante du projet. Si nous avions emprunté ce montant en plus cela aurait représenté une charge financière de 64 000 €. C'est toute la puissance de notre modèle, car un projet de cette envergure n'aurait pas été possible.

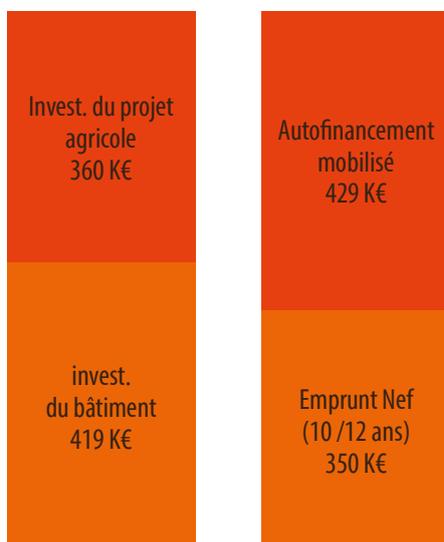
Ce mix financier permet de limiter les risques pour la coopérative tout en

donnant réellement du sens à nos résultats mis en réserves. 90 % des subventions ont été perçues au 05/05/2025, ce qui nous a permis de reconstituer la quasi intégralité de notre trésorerie engagée.

L'impact du projet en moyenne sur l'exploitation de La Carline représente à date 57 000 € avant versement des loyers. A partir de 2025, le GAEC verse l'intégralité des loyers au-delà des fermages pour un montant de 25 000 €. L'impact net du projet à partir de 2025 avec les financements du bassin de rétention des eaux est ramené à 25 000 € par an, soit 0,8% du CA et l'équivalent de 3% de la marge dégagée. A titre comparatif, c'est un peu moins que notre politique de remise de marges (comptes pros + Dizz) qui s'élève en 2024 à 28 000 €.



- Matériels agricoles
- Serres et pépinières
- Forage et irrigation serres + réseaux
- Retenue des eaux pluviales
- Chambres froides et stockage
- Matériels de manutention équipement de lavage



PLAN DE FINANCEMENT FERME DE CHAMARGES

Synthèse des investissements de Chamarges net de subventions

Projet agricole	182 899 €	UTA
Matériels agricoles	78 733 €	22 %
Serres et pépinières	59 990 €	16 %
Forage et irrigation serres + réseaux	54 716 €	15 %
Retenue des eaux pluviales	27 067 €	7 %
Chambres froides et stockage	98 752 €	27 %
Matériels de manutention équipement de lavage	46 540 €	13 %
	365 798 €	100 %

Réhabilitation bâtiment	597 €	m2
Terrassement, réseaux, maçonnerie cour, étable, fenil	307 831 €	73 %
Réfection toiture fenil	22 940 €	5 %
Lot second œuvre, isolation cloison, aménagement	52 060 €	12 %
Lot électricité	17 862 €	4 %
Lot plomberie	8 176 €	2 %
Appentis extérieur, stockage matériel	10 571 €	3 %
	419 440 €	100 %

Reste à charge total du projet	785 238 €	
2 emprunts Nef (1er = 10 ans et 2ème = 12 ans)	350 000 €	45 %
Autofinancement mobilisé	435 238 €	55 %



Bailleur social agricole et capital patient ça veut dire quoi ?

On double les durées d'amortissement comme base d'établissement du loyer. Les loyers ont comme rôle de rembourser les investissements portés sur le temps long. Pour cela il faut qu'une partie du financement soit « bloquée » et remboursée dans un second temps après la part d'emprunt. C'est l'autofinancement du projet par La Carline qui permet cela. C'est du capital patient, car on attend avant de se faire rembourser (12 ans), là où les financeurs classiques n'accordent généralement qu'une année blanche.

Le but est ainsi de ne pas faire passer la rémunération du capital avant celle du travail, ce qui est un défi en agriculture. Il en résulte soit un faible niveau d'équipement qui use ou qui rend la demande en demi-gros inadaptée aux besoins ou alors des paysans qui ne peuvent se rémunérer, cernés par l'emprunt basé sur des durées bien plus courtes que la durée d'usage. L'utopie du projet de Chamargès résulte de cette équation et de rendre disponible un outil de travail complet et ergonomique dès le début de l'activité et transmissible de génération en génération.

C'est un nouveau paradigme du portage du risque et du capital, puisqu'ils reposent sur les 375 associés de la SCIC et non sur 2 paysans « néo-installés ». Du côté des paysans, cela demande aussi de reconsidérer la propriété et la capitalisation de l'outil de production revendu en fin de carrière pour compléter un faible niveau de salaire et de retraite. D'où l'enjeu de faire émerger un modèle économique qui doit permettre une meilleure rémunération du travail.

Petit problème de maths ?

Le meilleur exemple de ce théorème, c'est le tracteur. Ce dernier s'amortit sur 10 ans, mais peut servir bien plus que 20 ans. Un tracteur à 50 000€ a un impact financier de 5 000 €/an pendant 10 ans. Si on l'amortit sur 20 ans, son impact est réduit de 2 500€, c'est notre base de loyer, ce qui représente 2 mois de salaire au SMIC pour un maraîcher ainsi libéré.

Le coût de l'emprunt à 3% aujourd'hui s'élèverait à 8 000€ d'intérêts soit 6 mois de salaire au SMIC. Par le portage des investissements et la mobilisation de nos fonds propres pour de l'autofinancement on divise par 2 le coût de l'emprunt et on économise 4 000€ d'intérêts bancaires, soit 400€ par an.

Le gain annuel est donc de $2\,500\text{€} + 400\text{€} = 2\,900\text{€}$ qui iront à la rémunération du travail et non du capital. Le projet de Chamargès c'est cet exemple multiplié par 15 ! Ce qui donne une idée du défi pour la transition agricole et alimentaire de notre territoire.



Louisa à la récolte des courgettes



Les serres multi-chapelles



Construction d'un apprentis en bois pour le stockage du matériel

Investissements nets de subvention	Total
En 2023/2024	785 238 €
Durée moyenne d'amortissement du projet	16
Moyenne dotation aux amortissements du projet de 2024 à 2032 net jusqu'en 2035	49 421 €
Coût moyen de l'emprunt à horizon 2032	4 620 €
Impact financier annuel du projet	54 041 €
2025 mise en place des loyers	25 000 €
Impact à partir de 2025	24 421 €

Dont Travaux Batiment 419 440 €
et Projet agricole 365 798 €

Les emprunts courent jusqu'en 2033/35. A épuisement les loyers viendront rembourser le capital patient = autofinancement de 350 000€ de départ.



Forage à 10 m de profondeur.



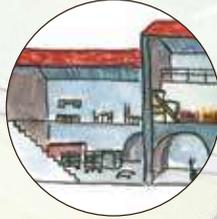
Projet de retenue des eaux pluviales pour l'irrigation: toitures bâtiments et serres.



Serres multi-chapelles : 2300 m² : légumes primeurs, légumes feuilles en hiver, légumes ratatouille en été.

La ferme maraîchère

Die



Bâtiments agricoles : construction et rénovation de 520m² sur 2 niveaux dédiés au lavage, au conditionnement des légumes et au bureau. Implantation de 3 chambres froides et de cellules de stockage tempérées.



Hangar de la CUMA de Chamarges.



Légumes de plein champ : 3,5ha de courges, poireaux, patates douces, oignons, betteraves, radis... en alternance avec des engrais verts.



Plantation de 800 mètres linéaires de haies étagées multi-espèces : brise-vent, protection cultures, biodiversité - 900 arbres et arbustes.

de Chamarges

2024 : UNE ANNÉE ENCOURAGEANTE QUI VALIDE LE PROJET

Nous avons construit le projet avec Olivier et Louisa, associé au sein du GAEC de Chamarges, grâce notamment à leur expertise et aux accompagnements techniques et juridiques qui se sont déroulés entre 2021 et 2023. La signature de baux ruraux leur assure une protection pour mettre toutes les chances de leur côté, et une autonomie correspondant à nos valeurs coopératives d'essaimage et d'inter-coopération. Le débouché de La Carline leur permet dès 2024/2025 de dégager un chiffre d'affaires conséquent.

Le montage financier leur a permis d'avoir dès le début un outil de travail performant. Au-delà de la part Carline, le GAEC a son propre plan de financement pour le petit matériel et les charges de l'année 1. Ils ont pu, grâce à leur passage en CDOA (Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture), obtenir leur DJA (Dotation Jeune Agriculteur) qui fait levier sur un emprunt au taux bonifié couplé aux prêts d'honneur IVDD (Initiative Vallée de la Drôme Diois).

En 2023, la mise en culture en plein champ (sans serre) a permis de produire 43 000€ de ventes de légumes en moins de 6 mois. Plus de 4 tonnes de carottes, patates douces et butternuts !

En 2024 l'objectif du CA se situait autour de 75 000€ et une trajectoire à 3 ans autour de 110 000€ afin de permettre un bon niveau de rémunération et des perspectives solides pour la ferme.

2024 : UNE ANNÉE DENSE EN TRAVAIL ET UN NIVEAU D'ACTIVITÉ TRÈS IMPORTANT !

Boosté par la croissance d'activité du magasin, le GAEC a pu répondre à nos demandes tout au long de l'année et réalise un CA très haut à 126000€. Les légumes de garde ont fini d'être commercialisés en février, un peu plus tôt que prévu.

Le plan de culture était ambitieux, et c'est un enjeu d'amélioration et de durabilité pour gérer l'intensité du travail et les pics de récolte et de mise en culture pour la suite. Oliver et Louisa doivent encore s'adapter à leur outil de travail qui n'est pas encore totalement finalisé. Il faut encore peaufiner leur connaissance du sol entre son potentiel et ses contraintes ; ajuster le choix des variétés ; gérer les « visites » de la faune local (chevreuils, sangliers, lièvres) ; et bien entendu faire avec la météo et les aléas climatiques. **2024 a donc été une année d'ajustement entre les nombreux paramètres que génèrent une installation agricole de cette ampleur et en si peu de temps.** Le travail est particulièrement intense et la fatigue bien réelle. Mais les résultats sont là et le niveau d'activité a permis à Olivier et Louisa de se verser l'équivalent d'un SMIC tout au long de l'année et de dégager un bon niveau de résultat leur permettant d'envisager positivement la suite. 85% du CA est réalisé à La Carline, les 15% qui restent correspondent aux pics de production de légumes qui ne peuvent se conserver et aux légumes déclassés commercialisés auprès de la restauration collective, lors d'événements (rencontres de l'écologie) ou encore dans d'autres lieux de distribution comme à La Milpa.

Bilan, en 2024 le GAEC de Chamarges monte à la 4ème place de notre palmarès fournisseurs avec un CA réalisé à La Carline de 105 129€ HT.

En 2025, le GAEC est en mesure de verser les loyers à la coopérative, tout en augmentant leur rémunération (bien méritée). Ils pourront aussi compléter leurs investissements afin de maîtriser leur temps de travail (trop important aujourd'hui au moment des récoltes automnales), tout en répondant à notre demande qui augmente. Le résultat dégagé leur permettra d'asseoir leur sécurité et d'autofinancer une ramasseuse à racines. En 2028 la part de la PAC JA baissera mais tous les indicateurs économiques sont au vert.

Ce projet a encore besoin de temps, et La Carline aussi, afin de définir ensemble les perspectives à moyen terme sur ces approvisionnements d'un rayon plébiscité. Lorsque le CA en 2019 a lancé ce projet fou, nous vendions 2 fois moins de légumes qu'aujourd'hui !

Plan de financement GAEC de Chamarges

Besoins	€	€	Ressources
Fourgon de livraison	15 000 €	40 000 €	DJA mobilisée
Irrigation à la parcelle	20 000 €	10 000 €	capital social
Petits matériels, outillage	20 000 €	20 000 €	emprunts IVDD
Charges de production 2023	37 000 €	35 000 €	emprunts JA
Trésorerie aléas	13 000 €		
	105 000 €	105 000 €	

Scénario modèle économique	2024	2025	2026
Chiffre d'affaires	126 970 €	127 000 €	130 000 €
Variation stock	-5 000 €	- €	- €
Sub d'exploitation (dont PAC)	14 156 €	14 771 €	14 106 €
Charges externes	54 023 €	55 644 €	57 313 €
Salaires : 2 maraîchers	28 800 €	34 800 €	38 000 €
Fermage	2 288 €	2 357 €	2 427 €
Loyers		25 000 €	25 000 €
Résultat	51 015 €	23 971 €	21 366 €
Investisst. GAEC (rbst crédit)	7 589 €	12 053 €	12 053 €
Résultat	43 426 €	22 146 €	20 206 €

scénario modèle éco.	2024	2025	2026	2027
Chiffre d'affaires	74 165 €	96 000 €	110 000 €	115 000 €
charges externes	32 028 €	41 280 €	47 300 €	49 450 €
Salaires : 2 maraîchers	24 000 €	30 000 €	38 000 €	42 000 €
Fermage	2 254 €	2 261 €	2 268 €	2 274 €
Loyers		25 000 €	25 000 €	25 000 €
invest. GAEC (rbst crédit)	7 589 €	12 053 €	12 053 €	12 053 €
Résultat	8 294 €	10 406 €	10 379 €	9 222 €



En 2025, nous avons réussi à organiser 2 visites de la ferme de Chamarges. Une première pour présenter le projet aux élus et une deuxième ouverte au public.

Les sollicitations sont nombreuses et nous regrettons de ne pas toujours être en mesure de les honorer mais il est important pour nous de présenter ce projet. Car c'est d'une part une grande réussite et une grande fierté et d'autre part, nous essayons de diffuser et expliquer le modèle autant que possible, pour faire germer des projets ici ou là.

ZOOM SUR LA MISE EN PLACE DE LA BÂCHE DU BASSIN D'EAU PLUVIALE

C'est une belle et grande équipe qui s'est retrouvée le 4 avril 2025 pour un chantier à Chamargès ! Cette fois, c'est pour installer une immense bâche dans le fond de la retenue d'eau pluviale. Une bâche d'une tonne pour un volume d'eau disponible de 1400 m³ (=1400 cuves de 1m x 1m x 1m). Il nous a bien fallu 20 paires de bras costauds et 2 pelleteuses pour installer cette affaire ! L'aboutissement d'un chantier conséquent pour un ouvrage qui complète les ressources mises à disposition du GAEC pour le maraîchage. Pour mieux comprendre l'intérêt de ce bassin, nous avons demandé à Olivier de bien vouloir nous donner quelques explications :

Comment se remplit la retenue ?

« Par les eaux pluviales collectées sur les serres et sur les différentes toitures de l'ensemble des bâtiments du corps de ferme. On considère la pluviométrie entre octobre et mai, soit 600 mm de pluie. Concernant l'eau collectée entre mai et octobre, elle sera directement utilisée pour irriguer, c'est donc un flux plus qu'un stock. On récupérera aussi les eaux de lavage des légumes, ce qui permet de donner un second usage à cette eau, qui est à la base potable, même si le volume est bien moindre que celui des eaux pluviales. »

Quelle est la taille de la surface de récupération d'eau de pluie ?

« 1900 m² de toiture des serres + 300 m² des toitures de bâtiment soit 2200 m² au total. Un calcul simple nous donne la quantité d'eau récoltée : 2200 m² x 600 mm = 1320 m³. Ce qui fait donc 1 320 000 litres d'eau retenus. »

Comment s'est passé la mise en place de cette retenue ?

« Un permis d'aménagement a été demandé et accordé par les autorités compétentes. Comme l'emplacement du bassin se trouve dans une zone de présomption de prescription archéologique, l'Inrap a mené une fouille préventive en novembre 2023, qui n'a débouché sur aucune découverte ! Le début du terrassement a eu lieu à l'automne 2024, la pose de la bâche début avril 2025, et il reste encore à finaliser le raccordement aux serres. »

Est-ce que l'eau de la retenue est votre seule ressource pour irriguer ?

« Nous avons une autorisation de prélèvement pour un volume donné pour pomper l'eau dans la nappe d'accompagnement de la Comane. La retenue vient donc en complément et permet d'irriguer avec un débit plus fort que le débit que nous avons avec l'eau de la nappe. En considérant un été chaud, on calcule un besoin en eau d'irrigation de 80 m³/jour pour une surface cultivée de 1,7 ha. La retenue nous permettrait de tenir seulement 2 semaines. En maraîchage, sur sol argilo-limoneux, on prend comme ordre de grandeurs des besoins de 3000 m³/ha par an pour le plein champ, et de 1300 m³ pour 1000 m² sous abri. Il est clair que les 1400 m³ de stockage ne suffisent pas même si l'eau circule. Cette retenue vient aussi répondre à l'enjeu de gérer les eaux de pluie qui tombent sur les serres et les toitures. »



EST-CE LA CARLINE QUI PORTE DIRECTEMENT LE PROJET DE TRANSMISSION DE FERME À CHAMARGES ?

La Carline joue un rôle de **facilitateur du projet** c'est-à-dire qu'elle en assure la coordination, l'accompagnement des porteurs de projet ou encore la recherche de financements. Elle assure elle-même une partie du financement des investissements. La Carline est également **garante du projet collectif et coopératif** entre les différentes parties prenantes. Par ailleurs, au-delà de l'achat de marchandises à la ferme, elle joue un rôle de « capital patient » qui permet d'adapter les loyers avec un retour sur investissement sur le temps long. Ainsi, la Carline participe activement à la transition agricole et alimentaire de notre territoire à partir des besoins de l'épicerie et grâce à nos réserves impartageables. Mais ce projet, c'est aussi et surtout celui des **porteurs de projet**, Olivier et Louisa qui assurent en coopération avec la Carline, l'ingénierie du montage du projet et qui sont les maraîchers sur cette ferme. Ils sont désormais associés entre eux en GAEC et liés avec la Carline par un pacte d'associés.

LA CARLINE EST-ELLE DEVENUE PROPRIÉTAIRE DES TERRES DE CHAMARGES ?

Non. Les 15 ha de terres agricoles appartiennent toujours à la famille Perrot qui les a cultivées de nombreuses années avant de les louer à Michel Breyton jusqu'à son départ en retraite. Fin janvier 2022, un **bail emphytéotique** est signé entre la Carline et la famille Perrot pour **40 ans**. La nature et la durée du bail permettent ainsi de faciliter l'amortissement des investissements qui ont été nécessaires à la transmission de la ferme et son évolution vers le maraîchage.

LES MARAÎCHERS SONT-ILS SALARIÉS DE LA CARLINE ?

Non, car ils sont regroupés au sein d'un **GAEC** (Groupe Agricole d'Exploitation en Commun). Les liens entre le GAEC et la Carline sont des liens de coopération qui ont été définis dans le cadre d'un **pacte d'associés**. Par ailleurs, le bail emphytéotique permet à la Carline de confier l'usage des terres au GAEC de Chamargès à travers un bail rural classique, qui porte sur le foncier et les bâtiments agricoles.

CE PROJET NE RISQUE-T-IL PAS DE FRAGILISER LES AUTRES MARAÎCHERS BIOS DU TERRITOIRE ?

Bien que le territoire du Diois soit exemplaire en matière de production bio, celle-ci est largement insuffisante pour couvrir les besoins de la population. Les débouchés existent et il y en a encore bien d'autres qui peuvent être trouvés, comme la restauration collective. Dans ce contexte, la ferme de Chamargès sert plutôt à **relocaliser une partie des approvisionnements du territoire en provenance des plateformes et des grossistes**, notamment parmi les légumes de garde et les légumes primeurs.

LA CARLINE TRAVAILLERA-T-ELLE TOUJOURS AVEC LES PRODUCTEURS ACTUELS ?

Oui ! Nos producteurs continuent à nous livrer des fruits et légumes suivant une planification qui a été revisitée afin d'intégrer les productions de la ferme de Chamargès. Ils ont vu leurs volumes d'approvisionnement baisser mais cela ne fragilise en rien leurs équilibres économiques puisque ce scénario était connu et anticipé depuis le début.

LA FERME MARAÎCHÈRE DOIT-ELLE VENDRE UNIQUEMENT SES PRODUCTIONS À LA CARLINE ?

La ferme maraîchère n'est pas liée par un contrat d'exclusivité avec la Carline. Néanmoins le projet s'est structuré depuis le début en partant des **besoins de l'épicerie**. La problématique du débouché commercial est souvent complexe en début d'installation, et il faut en général quelques années pour consolider un réseau de vente. Cette visibilité des débouchés est donc un atout pour la réussite du projet. Comme l'activité maraîchère a été pensée en 1/2 gros, si la Carline ne peut absorber toute la production, une possibilité serait de se tourner vers la **restauration collective locale**.

QUELLE EST LA TAILLE DE LA FUTURE FERME MARAÎCHÈRE DE CHAMARGES ?

Le bail entre la Carline et la famille Perrot porte sur 15 ha de terres cultivables mais le projet de maraîchage porte lui sur une surface de 6 ha au sein desquels sont cultivés **2 ha en légumes de plein champ en rotation avec 2 ha d'engrais verts**. A cela s'ajoute **2300 m² de serres**. Le reste des surfaces cultivables continuera à être cultivé par Michel Breyton en attendant le développement éventuel d'un autre atelier de production.

LA FERME VA-T-ELLE CRÉER DE L'EMPLOI ?

Oui. D'abord parce que d'un exploitant actuel (Michel Breyton), la ferme maraîchère permet dans un 1^{er} temps d'installer sur une plus petite surface **2 jeunes agriculteurs**. Petit-à-petit, il y a fort à parier qu'il y aura des besoins supplémentaires en main d'œuvre, au moins de manière saisonnière. A l'avenir, le projet pourra viser le développement d'ateliers complémentaires, en plus du maraîchage, avec peut-être des emplois à la clé.

QUELS SONT LES INVESTISSEMENTS QUI ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES POUR MENER À BIEN CE PROJET ?

Ce projet ambitieux positionne d'emblée la ferme maraîchère sur une **ferme de demi-gros** qui nécessite des investissements plus conséquents dès le démarrage : études préalables, travaux de terrassement, réseau d'eau et d'énergie, construction des serres, acquisition de matériel agricole, équipements post-récolte, chambres froides, etc. La partie agricole représente pour la Carline un investissement de 360 000€. Les loyers demandés au GAEC permettront un remboursement des investissements au bout d'une période de 20 ans.

Par ailleurs, le projet a également opté pour la rénovation d'un bâtiment du 19^{ème} siècle qui ne servait plus depuis plus de 50 ans. Il apporte donc une valeur ajoutée patrimoniale mais a nécessité des investissements plus conséquents que la construction d'un hangar neuf (rénovation toiture, réseaux, dalle, isolation). Pour la Carline, ce volet représente un investissement de 400 000 € qui sera amorti sur le temps long, à savoir sur 40 ans, durée du bail emphytéotique.

Y AURA-T-IL QUE DU MARAÎCHAGE À CHAMARGES ?

Le maraîchage est à la base du projet et en constitue sa pierre angulaire. Le projet répond à tous les ambitions de la Carline en matière d'approvisionnement et de soutien au développement agricole local. Entre 2019 et les 1^{ers} légumes sortis de terre, il aura fallu plusieurs années et un parcours semé d'embûches pour mener ce projet à son terme. Mais **l'ambition ne s'arrêtera probablement pas là** et d'autres ateliers seront peut-être amenés à être développés pour étoffer le projet.



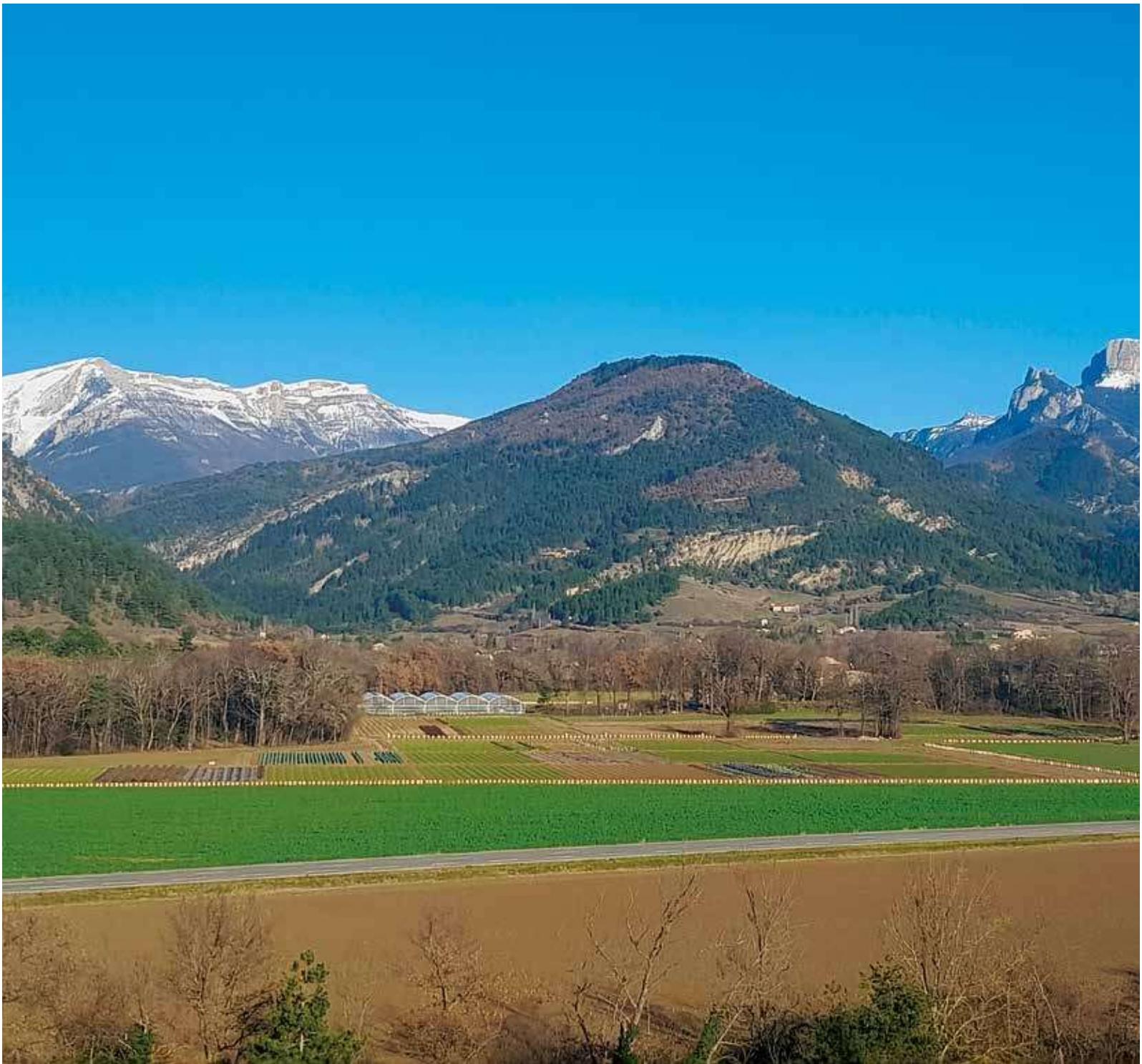
FAQ CHAMARGES

QU'EST-CE QUE LE DEMI-GROS ?

Il existe 3 grands types de commercialisation : le détail, le demi-gros et le gros. Au détail, il s'agit de vente au kilo ou par pièces comme sur un marché ou dans une AMAP ; en demi-gros, l'unité de production est le colis comme par exemple une caisse de 12 salades ; enfin le gros correspond à des volumes vendus à la palette. Dans le cadre de nos approvisionnements en légumes que ce soit avec des maraîchers locaux, une coopérative de producteurs ou des grossistes spécialisés, ceux-ci sont toujours réalisés en demi-gros. Du point de vue du maraîcher, s'orienter sur une commercialisation en demi-gros implique des choix stratégiques et techniques et des investissements plus importants. Enfin, **la commercialisation en demi-gros est compatible avec la notion de circuit court** puisque celui-ci est défini comme un circuit de vente avec maximum un seul intermédiaire.

QUEL EST LE MODÈLE DE PRODUCTION AGRICOLE DE LA FERME DE CHAMARGES ?

La philosophie du projet agricole est ancrée dans les **pratiques de l'agro-écologie** : plantation de haies, conservation des sols, recours aux engrais verts et couverture végétale, apport de compost de déchets verts. Une partie du travail est mécanisée et intègre des outils auto-construits développés au sein de la coopérative de l'Atelier Paysan.

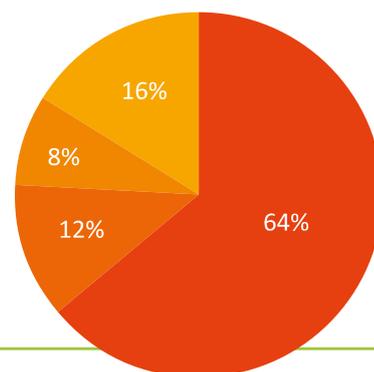




IV. VOTE DES RÉSOLUTIONS ET MOTIONS AGO

RÉSOLUTION 1 = ÉVOLUTION DU SOCIÉTARIAT

Tout au long de l'année, et conformément aux statuts, le conseil d'administration a étudié les demandes d'entrées et de sorties du sociétariat et les transmet pour agrément à l'assemblée générale. Les demandes d'entrées et de sorties ou de changement de collègue figurent dans le tableau de synthèse ci-dessous. Au 31/12/2024 le capital social de la SCIC SA se répartit en 4731 parts de 20 € soit 94 620€, en augmentation de 5180€ (259 parts)



- 254 consommateurs associés
- 40 producteurs associés
- 15 salariés associés
- 66 membres de soutien

	CATEGORIE	NOM	PRENOM	ANNEE	PARTS
ENTREES	Consommateur	DESMET-VAN GINNEKEN	Marie	2024	5
	Consommateur	DESMET	Jean-Luc	2024	5
	Consommateur	MARCHELLI	Laura	2024	5
	Consommateur	AMBROISE-RENDU	Catherine	2024	10
	Soutien	BARBIER	Emmanuel	2024	25
	Soutien	BURON	Anne-Marie	2024	3
	Consommateur	COLIN	Ariane	2025	50
	Soutien	DURAND	Bernard et Sylvie	2025	1
	Distributeur	STEVENS	Anouk	2023	3
	Distributeur	GALVANI	Jonathan	2025	8
	Consommateur	CHAUSSE (Les Cabanes de Valdieu)	Guillaume	2025	20
	Consommateur	DANGOISSE	Alain	2025	7
	Consommateur	MAYHALL	Finn	2025	5
SORTIES	Consommateur	CHARRASSE	Aurélie	2025	-7
	Consommateur	CACHEUX	Mathilde	2025	-52
	Distributeur	CHOCHAT	Julien	2024	-56
CHANGEMENT DE CATEGORIE	Producteur --> consommateur	MONTESINOS	Claire	2024	25
	Soutien --> consommateur	PERROT	Jean-Lionel	2024	45

RÉSOLUTION 2 = QUITUS DE GESTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

À la suite de la lecture du rapport d'activités 2024 il sera demandé à l'assemblée générale des associés de la SCIC SA La Carline, d'approuver le rapport d'activité et de donner quitus pour sa bonne gestion au conseil d'administration.

RÉSOLUTION 3 = AFFECTATION DES EXCÉDENTS NETS DE GESTION 2024

Conformément à nos statuts, l'intégralité de nos excédents nets de gestion doit être versée aux réserves légales et statutaires de la coopérative, venant ainsi renforcer les fonds propres. Il sera demandé à l'assemblée générale d'agréer l'affectation des excédents nets de gestion de la manière suivante : ENG 2024 : le résultat net de 121 194 € est affecté pour 15% en réserves légales soit 18 179€ et pour 85% en réserves statutaires soit 103 015€.

RÉSOLUTION 4 À 9 = CANDIDATURE ET COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il sera demandé à l'assemblée générale des associés de la SCIC SA de se prononcer sur les nouvelles candidatures validées par le conseil d'administration :

Membres du CA Carline 2024							
NOM	Prénom	Collège	1ère entrée	Renouvellement	Sortie	Commentaire	
1	CHEVALLIER	Cécile	distri	26/06/2022		2025	Candidate à un nouveau mandat (2025-28)
2	DE RETAIL	Valérie	conso	25/04/2015	2024	2027	
3	DENOS	Régis	distri	26/09/2020	2023	2026	
4	DURAN	Thibault	conso	26/06/2021	2024	2027	démissionnaire 2025
5	GERY	Thibaud	prod	26/09/2020	2023	2026	
6	HEMBISE	Sylvie	prod	27/04/2019	2022	2025	Non renouvellement mandat
7	HENSENS	Damien	prod	25/06/2022		2025	Candidat à un nouveau mandat (2025-28)
8	MALATTO	Louise	prod	14/06/2023		2026	
9	MEJEAN	Philippe	conso	28/04/2012	2022	2025	Candidat à un nouveau mandat (2025-28)
10	MICHEL (grap)	Marie	soutien	26/09/2020	2023	2026	
11	SAUVE	Thibaut	distri	15/06/2024	2024	2027	
12	SCHMIT	Oda	conso	01/01/2009	2024	2027	
13	VERDET	Jean-Marie	prod	06/04/2013	2023	2026	démissionnaire 2025
14	VINCENT	Julie	conso	28/04/2012	2022	2025	Candidate à un nouveau mandat (2025-28)
15	GUIGUE	Marlène	distri	14/06/2025		2028	Nouvelle candidate au CA
16	GRUNINGER	Cosima	soutien	14/06/2025		2028	Nouvelle candidate au CA
17	MARCHELLI	Laura	conso				Administratrice stagiaire
18	MAYHALL	Finn	conso				Administrateur stagiaire
19	COLIN	Philippe	conso				Administrateur stagiaire

Le conseil d'administration évolue chaque année au gré des entrées et des sorties. Il est composé d'un savant mélange entre nouveaux et anciens, précieux pour la gouvernance de la structure, qui permet un transfert au fil de l'eau de la philosophie du projet.

Un grand merci à Sylvie Hembise et Thibault Duran qui mettent un terme à leur participation au CA après 2 mandats successifs. Et un remerciement particulier à Jean-Marie Verdet qui quitte le CA après l'avoir enrichi pendant 12 années consécutives de l'expérience et la vision d'un producteur engagé dans une agriculture saine et respectueuse du vivant.

Le conseil d'administration propose aux sociétaires réunis en AG de voter les candidatures de Marlène Guigue, salariée depuis 2017 en charge de la coordination du magasin et des approvisionnements, et de Cosima Gruninger, associée de la SCOP La Milpa.

Les administrateurs proposent également à 3 personnes de participer aux séances du conseil d'administration en tant que stagiaire pendant un an : Laura Marchelli, Finn Mayhall, Philippe Colin, en tant que représentant.e.s du collège consommateur.

MOTION D'ORIENTATION A HORIZON 2025

Le conseil d'administration dans sa séance du 17/04/2025, propose aux associés réunis en assemblée générale ordinaire de donner mandat au conseil d'administration et à la direction générale pour la poursuite du projet coopératif défini en septembre 2020 et rappelé ci-dessous :

« Dépassons la relation commerciale, inventons de nouvelles solidarités de filières, donnons du sens à nos réserves pour soutenir des projets et financer des communs »

Ces 5 dernières années et pour les 5 prochaines, La Carline avance sur trois axes :

- › **inventer "l'épicerie bio de demain"** : sélectionner des produits bio locaux, en direct, en vrac et éthiques. Créer du lien entre nos consommateurs, consommatrices et nos producteurs et productrices. Rester en centre-ville pour renforcer le commerce de proximité
- › **tisser des liens** : coopérer avec d'autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire pour renforcer notre projet coopératif. Créer davantage de circuits courts. Coopérer avec d'autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire pour renforcer notre projet coopératif

- › **grandir, grossir...** : développer des projets et des partenariats pour favoriser l'émergence de nouvelles initiatives dans l'alimentation bio et locale de l'amont à l'aval de la filière.

Quels sont les prochains horizons de La Carline ?

Poursuivre ces objectifs et répondre aux défis de cette nouvelle décennie ! Avec comme boussole le souci d'apporter des réponses à ces questions :

- › Comment La Carline renforce ses liens avec ses usagers et ses associés ?
- › Comment La Carline encourage et soutient la production alimentaire du territoire ?
- › Quelle stratégie de développement dans un contexte pluriannuel de croissance de la demande ? (même si 2021 et 2022 sont des années où le secteur de l'alimentation marque le pas et connaît une inflation importante)
- › Quelle politique de redistribution du résultat et d'investissement au service de la transition ?
- › Quelles actions autour de l'accessibilité alimentaire mener sans déstabiliser le triptyque producteurs-consommateurs-distributeurs ?

Le conseil d'administration s'engage à lancer une démarche continue et participative de construction et d'évaluation du projet coopératif dans toutes ces dimensions pour répondre aux défis d'avenir, au sein de l'équipe, en conseil d'administration et en assemblée générale.

MOTION D'ORIENTATION A HORIZON 2030

Le conseil d'administration dans sa séance du 17/04/2025 propose aux associés réunis en Assemblée Générale Ordinaire de donner mandat au conseil d'administration et à la direction générale pour mener la stratégie de La Carline à horizon 2030 présentée ci-dessous :

« Dépassons la relation commerciale, inventons de nouvelles solidarités de filières, donnons du sens à nos réserves pour soutenir des projets et financer des communs »

La Carline est une épicerie coopérative qui vise à soutenir l'agriculture biologique et locale. Dans un contexte qui évolue sans cesse, les objectifs restent les mêmes : œuvrer pour une agriculture saine et rémunératrice, considérer et reconnaître l'engagement des personnes qui permettent le bon fonctionnement de la coopérative (salariés, producteurs et consommateurs), créer du lien sur le territoire. Riche de son histoire, la coopérative reste fidèle aux principes de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'à ses valeurs ancrées dans le respect de l'humain et de l'environnement.

Pour les 5 prochaines années, La Carline avance sur les 3 orientations suivantes :

- › **Satisfaire la demande de produits bios et locaux** : répondre à la croissance d'activités de La Carline, poursuivre l'essaimage coopératif, continuer à sélectionner des produits bio locaux, en direct, en vrac et éthiques.
- › **Resserrer les liens de l'ensemble de la filière alimentaire (producteurs et fournisseurs)** : contribuer à produire plus près ce que l'on achète plus loin, poursuivre l'accompagnement de nos producteurs associés, développer la transformation de produits, continuer à renforcer le réseau GRAP sur le territoire.
- › **Créer des alliances et des solidarités de territoire** : être acteur de la solidarité alimentaire sur le territoire, poursuivre les dons aux associations, faire vivre l'esprit coopératif dans le Diois

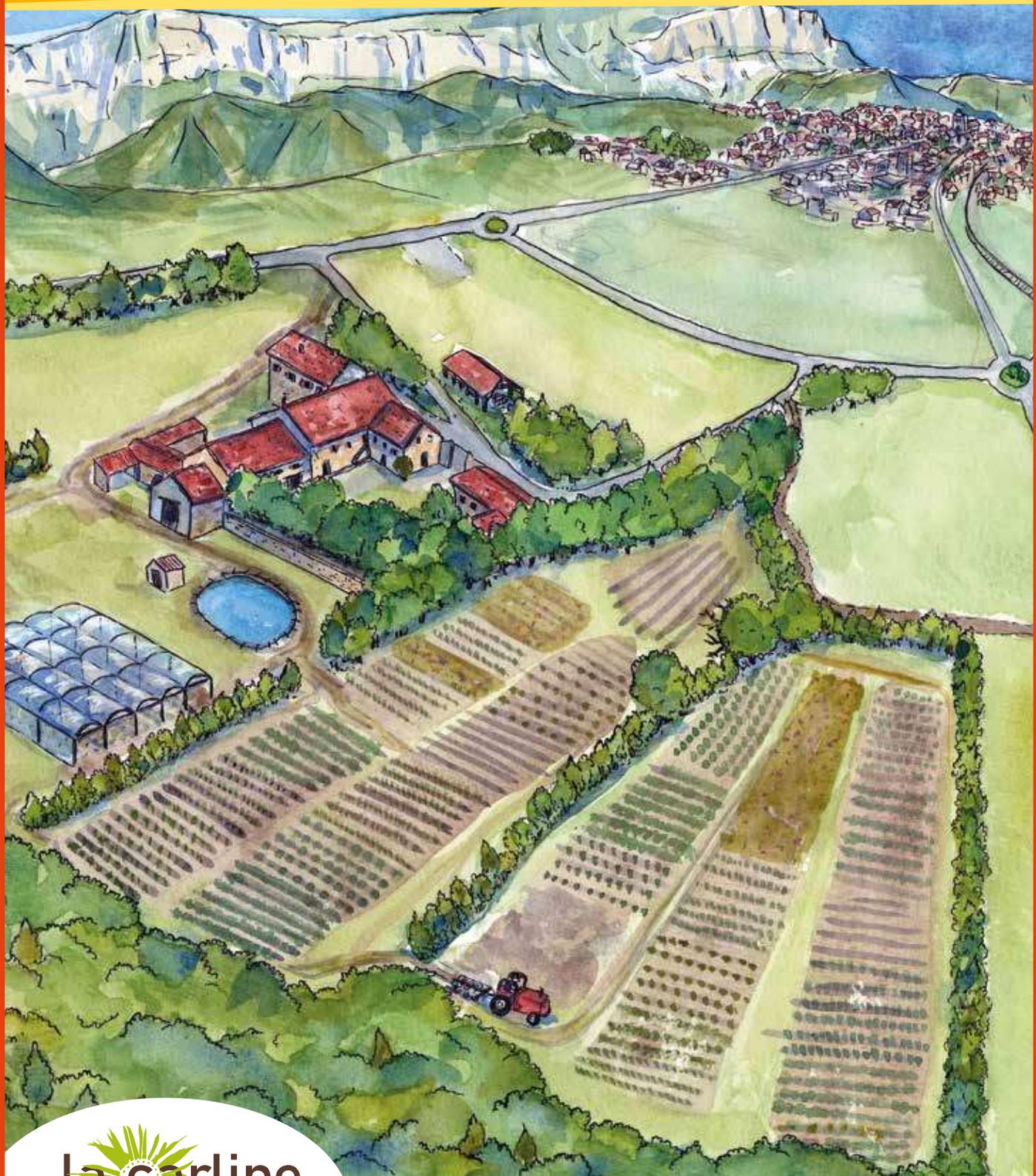
Le conseil d'administration, la direction générale et l'ensemble de l'équipe salariée auront la mission de proposer, suivre et évaluer des actions concrètes autour de ce projet coopératif et d'en rendre compte chaque année à l'assemblée générale.



© Vincent Astier



© Vincent Astier



la carline

Fait à Die en mai 2025 par Régis Dénos, Cécile Chevallier et Florent Dunoyer.
Photos de Vincent Astier, Jean-Lionel Perrot, Olivier Lebourgeois et Gail Lefebvre. Graphisme distilled(art).
Merci à toutes et tous !



LE EUROPE S'ENGAGE
en region
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEADER



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



TERRITOIRES
D'INNOVATION



avec Soutiens de la Dotation
Territoriale de Développement Local